

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



**MISSION MINISTERIELLE
JUSTICE**

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION JUSTICE</u>	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	7
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	8
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	8
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	9
RECAPITULATION DES CREDITS	14
<u>PROGRAMME JUSTICE JUDICIAIRE ET ADMINISTRATIVE</u>	19
PRESENTATION DU PROGRAMME	20
PERIMETRE DU PROGRAMME	20
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	20
PRESENTATION DES ACTIONS	21
CADRAGE STRATEGIQUE	22
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	22
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	24
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	30
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	30
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	32
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	33
DEPENSES DE PERSONNEL	33
AUTRES DEPENSES	34
RATTACHEMENT DES SERVICES	36
<u>PROGRAMME SECURITE PENITENTIAIRE</u>	38
PRESENTATION DU PROGRAMME	39
PERIMETRE DU PROGRAMME	39
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DES ACTIONS	40
CADRAGE STRATEGIQUE	41
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	41
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	42
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	45
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	45
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	46
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	47
DEPENSES DE PERSONNEL	47
AUTRES DEPENSES	47
RATTACHEMENT DES SERVICES	48
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS</u>	49
PRESENTATION DU PROGRAMME	50
PERIMETRE DU PROGRAMME	50
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	51

PRESENTATION DES ACTIONS	51
CADRAGE STRATEGIQUE	52
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	52
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	54
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	58
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	58
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	59
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	60
DEPENSES DE PERSONNEL	60
AUTRES DEPENSES	60
RATTACHEMENT DES SERVICES	61

PROGRAMME CULTURE DES DROITS DE L'HOMME ET ETUDES DES INEGALITES 62

PRESENTATION DU PROGRAMME	63
PERIMETRE DU PROGRAMME	63
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	64
PRESENTATION DES ACTIONS	64
CADRAGE STRATEGIQUE	65
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	65
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	66
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	74
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	74
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	75
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	76
DEPENSES DE PERSONNEL	76
AUTRES DEPENSES	77
RATTACHEMENT DES SERVICES	78

MISSION JUSTICE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

La Mission "Justice" est portée par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

PERIMETRE DE LA MISSION

La Mission "Justice" a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre la politique publique de la Justice au Gabon. A ce titre, il conçoit et élabore le droit positif et veille à son application par le biais des juridictions.

La justice est du ressort du pouvoir judiciaire constitué par les Juridictions de l'Ordre Judiciaire, les Juridictions de l'Ordre Administratif et les Juridictions de l'Ordre Financier. Cependant, le Conseil d'Etat, la Cour de Cassation, la Cour des Comptes, la Commission Nationale de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite, l'Agence Nationale d'Investigation Financière, la Cour Constitutionnelle et les Juridictions d'Exception ne rentrent pas dans le champ de la présente Mission. Il en est de même en ce qui concerne l'Agent Judiciaire de l'Etat qui relève de la mission Gestion des Finances Publiques.

L'enjeu majeur de la justice est de retrouver sa crédibilité aux yeux du justiciable, ce d'autant plus qu'un dysfonctionnement prolongé de celle-ci a un impact sur la cohésion sociale et le respect des droits humains.

Le champ de la mission "Justice" comprend une série de programmes complémentaires dans la chaîne de l'action juridique, judiciaire et carcérale ainsi qu'une coordination de la politique Gouvernementale en matière des droits humains fondamentaux, de l'égalité des chances et de l'égalité des Genres.

Pour la mise en œuvre des Politiques, la mission Justice s'appuie sur quatre (4) programmes de politiques publiques et un (1) programme soutien à savoir :

- **Programme Justice Judiciaire et Administrative** qui est chargé du renforcement et de la diversification de l'offre juridictionnelle, de l'actualisation du droit positif et de la mise en harmonie avec les engagements internationaux, ainsi que de la vulgarisation du droit ;
- **Programme Sécurité Pénitentiaire** chargé de la politique carcérale et d'administration du corps des agents de la sécurité pénitentiaire ;
- **Programme Pilotage et Soutien à la Politique de la Justice et des Droits Humains** qui comprend toutes les fonctions transversales devant venir en appui aux programmes cités ci-dessus afin d'assurer l'efficacité et l'efficience du Ministère ;
- **Programme Culture des Droits de l'Homme et Etudes des Inégalités** qui assure la promotion et veille à la protection des droits humains par la sensibilisation du corps social à l'application du droit positif national conformément aux standards internationaux en la matière et de l'Egalité des Chances ;

L'architecture budgétaire du Ministère reste inchangée. Cependant, l'opérateur Observatoire des Inégalités étant rattaché au Ministère de la Justice, il intègre le programme culture des droits de l'homme, d'où son intitulé actuel.

La Mission justice a des frontières très ténues et une complémentarité dans son action avec les missions :

- « Sécurité », en matière d'administration de peines alternatives à la prison, notamment l'assignation à résidence, la prison avec sursis, les délais de la garde à vue, l'exploitation des moyens d'investigation scientifiques modernes et dans la codification de l'action judiciaire de police (tribunal de police) ;
- « Conseil et contrôle », en matière de contrôle du respect des procédures et de la légalité des jugements et en matière de production de la jurisprudence ;
- « Administration du territoire », à travers le registre des personnes physiques et les fonctions de magistrat de la chaîne de commandement territoriale déconcentrée et décentralisée.
- « Action extérieure de l'Etat », à travers les fonctions de magistrat de la chaîne de commandement déconcentrée extra territoriale ;
- « Pouvoirs publics », à travers la fonction de premier magistrat de la République Gabonaise et la Cour Constitutionnelle dans son rôle de Garante de la Constitution et productrice de jurisprudence.

La particularité de la mission interministérielle Justice est qu'elle coordonne des politiques publiques menées par des effectifs ayant des statuts particuliers (les Corps des Magistrats et de la Sécurité Pénitentiaire) et ceux relevant

du droit commun de la fonction publique d'Etat.

L'ambition forte de la Mission est d'atteindre une qualité du droit positif et de l'action judiciaire ainsi qu'une vulgarisation et un respect du droit et des droits fondamentaux de l'humain comparables aux meilleurs à travers le monde.

De plus, la mission souhaite mettre en œuvre une réforme de la justice organisée autour des trois grands axes suivants :

- œuvrer pour une meilleure gouvernance des organisations juridictionnelles et des acteurs chargés de les animer ;
- travailler pour avoir une justice au service des citoyens ;
- veiller à ce que le système judiciaire soit un pilier du développement économique et social du Gabon.

En matière de discipline, en plus de la tenue des conseils de discipline pour les fonctionnaires de droit commun, la Mission intègre l'administration de la discipline des personnels judiciaires et pénitentiaires à travers respectivement le Conseil Supérieur de la Magistrature et le Tribunal Militaire.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission Justice est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme :19.668.Justice Judiciaire et Administrative.	5	2	7	20	2	0
Programme :19.675. Sécurité Pénitentiaire	1	3	3	12		0
Programme :19.689 : Culture Droits de l'Homme et Analyse des Inégalités	2		3		1	0
Pilotage et Soutien à la Politique de la Justice et des Droits Humains	2		3			0
Total	10	5	16	32	3	0

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence sont :

Le Plan Sectoriel Justice (PSJ), document de référence internationale qui guide l'action du Ministère de la Justice dans la mise en œuvre de sa politique publique ;

Projet de Loi organique portant organisation du Ministère de la Justice ;

Projet de Loi organique fixant l'organisation, la Composition, la Compétence et le Fonctionnement de l'ordre administratif ;

Projet de Loi organique fixant l'organisation, la Composition, la Compétence et le Fonctionnement de l'ordre financier ;

Projet de Loi organique fixant l'organisation, la Composition, la Compétence et le Fonctionnement des Juridictions de l'ordre judiciaire ;

Projet de Loi organique portant Code Pénal ;

Projet de Loi organique portant Code de procédures pénales ;

Loi N° 55/59 du 15 décembre 1959 portant organisation des Services Pénitentiaires et du régime pénitentiaire dans la République Gabonaise ;

Loi N° 3/78 du 1^{er} janvier 1978 portant Institution du corps autonome paramilitaire de la Sécurité Pénitentiaire ;

Loi N° 17/93 du 1^{er} septembre 1993 portant statut particulier des personnels du corps autonome paramilitaire ;

Le décret portant ou réglementant la procédure d'élaboration des textes législatifs et réglementaires ;

Les lois et les instruments et internationaux relatifs aux Droits de l'Homme.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures mises en œuvre sont :

- L'informatisation de la chaîne pénale ;
- L'application des peines alternatives à l'incarcération ;
- La mise aux normes des codes de procédures et du droit positif ;
- La gestion des sceaux et les autres symboles ;
- La mise aux normes des prisons et des juridictions ;
- La formation des agents Pénitentiaires, des Magistrats et des greffiers ;
- L'éducation et la réinsertion en milieu carcéral ;
- La prise en charge alimentaire, médicale et sanitaire des détenus ;
- La promotion et la protection de la culture des droits de l'homme ;
- Le Suivi et évaluation de l'égalité des chances ainsi que la maîtrise des inégalités.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

Pour le **Programme Justice Judiciaire et Administrative**, les principaux éléments sont entre autres :

- la révision du code civil et du code de procédure civil ;
 - la révision du code de l'enfant ;
 - la formation des acteurs judiciaires sur les procédures et les nouveaux textes (notamment les magistrats, les avocats, les huissiers, les travailleurs sociaux spécialisés et les personnels judiciaires)
 - l'organisation des audiences criminelles ;
 - la digitalisation des actes judiciaires et administratifs ;
 - l'habillement (Toges) des magistrats et greffiers aussi bien en fonction qu'en formation à l'ENM ;
 - la redynamisation de l'assistance judiciaire ;
 - le suivi, l'accompagnement et réinsertion des enfants en conflits avec la loi.
- **Opérateur Ecole Nationale de Magistrature (ENM) :**
 - l'obtention de 300 postes budgétaires (200 A1 pour les magistrats, 15 A1 pour les conseillers de greffes, 35 A2 pour les conseillers adjoints de greffe et 50 B1 pour les greffiers principaux);
 - la formation initiale et continue.
 - **Opérateur Centre National de Gestion des Sceaux et des Autres Symboles de la République (CNGSSR) :**
 - la promotion et la distribution du sceau, des armoiries et symboles républicains ;
 - l'édition et vulgarisation de l'hymne nationale et des autres symboles ;
 - la Journée nationale du drapeau.

Pour le **Programme Pilotage et Soutien à la Politique de la Justice et des Droits Humains** :

- la formation à l'élaboration de fiches de poste par les responsables d'encadrement ;
- le suivi et le contrôle des travaux ;
- l'élaboration d'un bulletin périodique d'information
- la tenue des dialogues de gestion au sein des programmes
- l'élaboration des documents préalables à l'exécution des crédits ;
- la tenue des revues périodiques avec les chefs de file d'objectifs ;
- l'organisation des appels d'offres.

Au niveau du Programme **Culture Droits de l'Homme et Etudes des Inégalités** :

- la Célébration des journées nationales et internationales des Droits de l'Homme ;
 - campagnes de sensibilisation ;
 - la Formation sur les droits de l'homme ;
 - l'élaboration des rapports initiaux et périodiques du Gabon relatifs aux instruments internationaux en matière des droits de l'Homme ;
 - l'élaboration des textes législatifs et réglementaires
- **Opérateur Observatoire des Inégalités :**
 - la collecte et la production des données statistiques relatives aux inégalités socioéconomiques au Gabon
 - l'alerte des décideurs sur l'état des inégalités et faire des propositions d'actions correctives ;

- l'élaboration et la mise en place des mécanismes de gestions des griefs sur les discriminations.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : DISPOSER D'ICI FIN 2025 D'UN DROIT POSITIF ACTUALISE EN COHERENCE AVEC LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir révisé le code de procédure civile et le code civil ;
- **Résultat Annuel attendu 2** : Avoir révisé le code de l'enfant, le code pénal, le code de procédure pénale et le code de justice militaire.

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre des textes à réviser (code de procédure civile, code civil)	Nombre	0	1	1	1	2
Nombre des textes à réviser : Le code de l'enfant, le code pénal, le code de procédure pénale , code de justice militaire	Nombre	N/A	N/A	1	2	4

Source des données : DGAC/ DGAP.

OBJECTIF N°2 : AMELIORER LA QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICE AUX USAGERS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir formé 100% des acteurs judiciaires sur les procédures et les nouveaux textes (notamment les Magistrats, les Avocats, les Huissiers, les Travailleurs Sociaux Spécialisés et les Personnels Judiciaires) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir doté le Ministère d'une plateforme logiciel Web pour la digitalisation des actes judiciaires et administratifs ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir tenu 6 sessions criminelles pour les personnes majeures et 2 sessions pour les enfants ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir sensibilisé 50 administrations sur les Sceaux et autres Symboles de la République
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir suivi, accompagné et réinséré 100 enfants en conflits avec la loi ;
- **Résultat annuel attendu7** : Avoir réalisé 10 campagnes de sensibilisation sur la vulgarisation du code de l'enfant et la lutte contre la délinquance ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Avoir formé 150 Magistrats et 300 greffiers ;
- **Résultat annuel attendu 9** : Être parvenu à organiser 18 séminaires de formation ;
- **Résultat annuel attendu 10** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires civiles par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 11** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires commerciales par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 12** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux conflits au travail par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 13** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires administratives par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 14** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires pénales par magistrats ;

- **Résultat annuel attendu 15:** Être parvenu à habiller 50% des Magistrats et greffiers.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Pourcentage des acteurs judiciaires formés sur les procédures et les nouveaux textes (notamment les Magistrats, les Avocats, les Huissiers, les Travailleurs Sociaux Spécialisés et les Personnels Judiciaires)	Pourcentage	N/A	40	30	100
Nombre de plate-forme logiciel Web crée	Nombre	N/A	1	0	1
Nombre de sessions criminelles tenues pour les personnes majeures et les mineurs	Nombre	N/A	8	9	27
Nombre d'administration sensibilisées	Nombre	50	50	0	50
Nombre de mineurs suivis, accompagnés et réinsérés par le Service de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)	Nombre	N/A	100	125	350
Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées sur la vulgarisation du code de l'enfant et de la lutte contre la délinquance	Nombre	N/A	10	15	40
Nombre de Magistrats et de greffiers formés	Nombre	N/A	450	550	1550
Nombre des séminaires de formation organisés	Nombre	N/A	18	18	54
Nombre de dossiers traités affaires civiles par magistrat	Nombre	N/A	30	30	90
Nombre de dossiers traités affaires commerciales par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Nombre de dossiers traités du conflit au travail par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Nombre de dossiers traités affaires administratives par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Nombre de dossiers traités affaires pénales par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Pourcentage des Magistrats et Greffiers habillés	Pourcentage	N/D	50	25	100

Source des données : DGAC, DGAP.

OBJECTIF N°3 : AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** avoir doté 80% du personnel d'un poste de travail ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** 3500 agents de la sécurité pénitentiaire sont habillés convenablement ;
- **Résultat annuel attendu 3 :** Avoir formé 3500 agents à l'Ecole d'Administration Pénitentiaire de Libreville ;
- **Résultat annuel attendu 4 :** être parvenu à servir 3 repas aux agents de surveillance par jour.

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Taux du personnel bénéficiant d'un poste de travail	%	N/A	N/A	80	90	100
Nombre d'agents convenablement habillés	Nombre	700	3513	3500	4370	N/A
Nombre d'agent formés à l'Ecole d'Administration Pénitentiaire de Libreville	Nombre	1116	124	500	700	N/A
Nombre de repas servi aux agents de surveillance par jour	Nombre	1	2	3	2	3

Source des données :

Direction des Etudes, du Recrutement et de la Formation,
Direction des Moyens et de la Logistique,
Direction Centrale des Prisons ;
Direction de l'informatique et de la Solde, Direction des Personnels.

OBJECTIF N°4 : AMELIORER LES CONDITIONS DE DETENTION

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu1 : réussir à nourrir 3 fois par jour tous les détenus avec des repas de bonne qualité ;
- Résultat annuel attendu 2 : arriver à prendre en charge en matière de santé et d'hygiène tous les détenus ;
- Résultat annuel attendu 3 : donner à tous les détenus qui le souhaite une formation professionnelle.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de repas servis aux détenus par jours	Nombre	1	1	2	3	3
Taux de détenus pris en charge médicalement	%	20	50	70	80	100
Taux de réalisation des travaux de construction du centre de détention de plaine ayémé	%	0	0	50	80	N/A
Nombre de prisons dotées d'un groupe électrogène	Nombre	N/A	4	2	2	9
Nombre de prisons dotées de véhicules de transport des détenus	Nombre	N/A	4	2	2	9

Source des données :

Direction Centrale des prisons, toutes les 9 Prisons centrales,
Direction de la santé pénitentiaire
Direction des moyens et de la logistique,
Direction des Affaires Sociales.

OBJECTIF N°5 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES D'ICI 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel** : S'assurer de l'élaboration et du retour des fiches de poste de l'ensemble des personnels des juridictions.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'outils RH mis en place (fiches de postes, fiches d'emploi et le plan de formation)	Nombre	0	1	1	1	3

Source des données : Direction Générale des Affaires Administratives (DGAA)

OBJECTIF N°6 : ÊTRE PARVENU A FAIRE VIVRE UN DISPOSITIF OPERATIONNEL DE PILOTAGE DES PROGRAMMES ASSIS SUR DES PRATIQUES COURANTES D'ICI 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : Tenir trois revues d'objectifs par an ;
- **Résultat annuel 2** : Avoir exécuté le budget 2025 à 100% ;
- **Résultat annuel 3** : Avoir atteint 100% des objectifs du PAP 2025.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Parvenir à tenir trois revues d'objectifs par an.	Nombre	3	3	3	3	3
Avoir exécuté le budget 2025 à 100%	Pourcentage	50%	100	100	100	100
Avoir atteint 100% des objectifs du PAP 2025	Pourcentage	N/A	100	100	100	100

Source des données : DCAF

OBJECTIF N°7 DISPOSER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NATIONALE EN MATIERE DES DROITS HUMAINS D'ICI FIN 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré 50 % du plan d'action national ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir noué deux (2) partenariats pluripartites ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir réalisé deux actions prioritaires en faveur des Droits de l'Homme.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du plan d'action national	%	0	80	50	25	100
Nombre de Partenariats pluripartites noués	Nombre	2	2	2	2	6
Nombre d'actions prioritaires réalisées en faveur des Droits de l'Homme	Nombre	0	N/A	2	2	4

Source des données : La Direction Générale des Droits de l'Homme

OBJECTIF N°8 : EVALUER ET SUIVRE L'EVOLUTION DES INEGALITES SOCIOECONOMIQUES AU GABON

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réaliser une étude sur l'état des lieux et Dynamique des inégalités au Gabon
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir Elaboré et valide les documents de stratégiques de réduction des inégalités ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir mis en place du dispositif intersectoriels de suivi des indicateurs ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Taux de mise en œuvre de l'étude sur l'état des lieux et Dynamique des inégalités au Gabon	%	15	30	100	N/A	100
Nombre de documents stratégiques produits	Nombre	N/A	N/A	1	1	1
Taux de mise en place du dispositif intersectoriel de suivi des indicateurs	%	N/A	N/A	30	70	100
Le nombre de bulletins thématiques produits	Nombre	N/A	N/A	1	1	2

Source des données : Direction Générale de l'observatoire des inégalités (DGOI).

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
19.668	Justice judiciaire et administrative	10 197 689 374	11 287 906 861	921 882 510	12 209 789 371	12 209 789 371	12 209 789 371	11 297 689 374	11 287 906 861	921 882 510	12 209 789 371	12 209 789 371	12 209 789 371
19.668.1	Affaires civiles	8 314 732 036	8 304 949 523	921 882 510	9 226 832 033	9 226 832 033	9 226 832 033	8 314 732 036	8 304 949 523	921 882 510	9 226 832 033	9 226 832 033	9 226 832 033
19.668.2	Affaires commerciales	92 292 994	92 292 994	-	92 292 994	92 292 994	92 292 994	92 292 994	92 292 994	-	92 292 994	92 292 994	92 292 994
19.668.3	Conflits du travail	70 636 376	70 636 376	-	70 636 376	70 636 376	70 636 376	70 636 376	70 636 376	-	70 636 376	70 636 376	70 636 376
19.668.4	Contentieux administratif	1 414 376 304	1 514 376 304	-	1 514 376 304	1 514 376 304	1 514 376 304	1 514 376 304	1 514 376 304	-	1 514 376 304	1 514 376 304	1 514 376 304
19.668.5	Affaires pénales	305 651 664	1 305 651 664	-	1 305 651 664	1 305 651 664	1 305 651 664	1 305 651 664	1 305 651 664	-	1 305 651 664	1 305 651 664	1 305 651 664
19.675	Sécurité pénitentiaire	33 291 511 816	33 042 617 500	-	33 042 617 500	32 743 723 184	32 743 723 184	33 291 511 816	33 042 617 500	-	33 042 617 500	33 042 617 500	33 042 617 500
19.675.1	Vie de l'agent pénitentiaire	28 883 750 765	28 933 750 765	-	28 933 750 765	28 634 856 449	28 634 856 449	28 883 750 765	28 933 750 765	-	28 933 750 765	28 933 750 765	28 933 750 765
19.675.2	Vie du détenu	4 407 761 051	4 108 866 735	-	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735	4 407 761 051	4 108 866 735	-	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735
19.689	Culture des droits de l'Homme et étude des inégalités	380 878 009	681 231 022	-	681 231 022	502 231 022	681 231 022	482 231 022	681 231 022	-	681 231 022	681 231 022	681 231 022
19.689.1	Protection des droits de l'Homme	74 679 723	94 679 723	-	94 679 723	94 679 723	94 679 723	74 679 723	94 679 723	-	94 679 723	94 679 723	94 679 723
19.689.2	Promotion des Droits de l'Homme	306 198 286	451 198 286	-	451 198 286	272 198 286	451 198 286	272 198 286	451 198 286	-	451 198 286	451 198 286	451 198 286
19.689.3	Suivi et évaluation des inégalités	-	135 353 013	-	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013	-	135 353 013	135 353 013	135 353 013
19.682	Pilotage et soutien à la politique de la justice et des droits humains	5 765 980 565	6 784 438 708	-	6 784 438 708	6 604 438 708	6 784 438 708	6 784 438 708	6 784 438 708				
19.682.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	144 852 914	154 852 914	-	154 852 914	184 852 914	184 852 914	184 852 914	184 852 914	4 852 914	184 852 914	184 852 914	184 852 914

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
19.682.2	Coordination administrative	5 621 127 651	6 629 585 794	-	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794
19.694	Egalité des chances	87 962 240	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19.694.1	Suivi et évaluation de l'Egalité des Chances	30 000 000											
19.694.2	Maîtrise des inégalités	57 962 240											
Total pour la mission Justice		49 724 022 003	51 796 194 091	921 882 510	52 718 076 601	52 240 182 285	52 419 182 285	51 855 870 919	51 796 194 091	7 661 674 231	52 718 076 601	52 240 182 285	52 496 573 058

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
19.668: Justice judiciaire et administrative	10 197 689 374	11 287 906 861	921 882 510	12 209 789 371	12 209 789 371	12 209 789 371	11 297 689 374	11 287 906 861	921 882 510	12 209 789 371	12 209 789 371	12 209 789 371
Titre 2. Dépenses de personnel	7 188 016 501	8 288 016 501	-	8 288 016 501	8 288 016 501	8 288 016 501	7 188 016 501	8 288 016 501	-	8 288 016 501	8 288 016 501	8 288 016 501
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 851 772 870	1 979 890 360	921 882 510	2 901 772 870	2 901 772 870	2 901 772 870	2 901 772 870	1 979 890 360	921 882 510	2 901 772 870	2 901 772 870	2 901 772 870
Titre 4. Dépenses de transfert	970 000 000	1 020 000 000	-	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	-	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	187 900 003	-	-	-	-	-	187 900 003	-	-	-	-	-
19.675: sécurité	33 291 511 816	33 042 617 500	-	33 042 617 500	33 042 617 500	33 042 617 500	33 291 511 816	33 042 617 500	-	33 042 617 500	33 042 617 500	33 042 617 500
Titre 2. Dépenses de personnel	25 364 750 765	25 364 750 765	-	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	-	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 627 866 735	4 627 866 735	-	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735	-	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 298 894 316	3 050 000 000	-	3 050 000 000	3 050 000 000	3 050 000 000	3 298 894 316	3 050 000 000	-	3 050 000 000	3 050 000 000	3 050 000 000
19.689: Culture des droits de l'Homme et Etudes des Inégalités	380 878 009	681 231 022	-	681 231 022	502 231 022	681 231 022	380 878 009	681 231 022	-	681 231 022	681 231 022	681 231 022
Titre 2. Dépenses de personnel	290 878 009	328 840 249	-	328 840 249	328 840 249	328 840 249	290 878 009	328 840 249	-	328 840 249	328 840 249	328 840 249
Titre 3. Dépenses de biens et services	90 000 000	275 000 000	-	275 000 000	96 000 000	275 000 000	90 000 000	275 000 000	-	275 000 000	275 000 000	275 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	77 390 773	-	77 390 773	77 390 773	77 390 773	-	77 390 773	-	77 390 773	77 390 773	77 390 773
19.682: Pilotage et soutien à la politique de la justice et des droits humains	5 765 980 566	6 784 438 708	-	6 784 438 708	6 784 438 708	6 784 438 708	5 765 980 565	6 784 438 708	-	6 784 438 708	6 784 438 708	6 784 438 708
Titre 2. Dépenses de personnel	5 365 780 566	6 184 238 708	-	6 184 238 708	6 184 238 708	6 184 238 708	5 365 780 565	6 184 238 708	-	6 184 238 708	6 184 238 708	6 184 238 708
Titre 3. Dépenses de biens et services	400 200 000	400 200 000	-	400 200 000	400 200 000	400 200 000	400 200 000	400 200 000	-	400 200 000	400 200 000	400 200 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
19.694: Egalité des chances	87 962 240	37 962 240	-	37 962 240	37 962 240	37 962 240	87 962 240	37 962 240	-	37 962 240	37 962 240	37 962 240
Titre 2. Dépenses de personnel	37 962 240											

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000											
Total pour la mission Justice	49 724 022 004	51 796 194 091	921 882 510	52 718 076 601	52 240 182 285	52 419 182 285	50 760 022 003	51 796 194 091	921 882 510	52 718 076 601	52 718 076 601	52 718 076 601
Titre 2. Dépenses de personnel	38 247 388 081	40 165 846 223	-	40 165 846 223	40 165 846 223	40 165 846 223	38 247 388 080	40 165 846 223	-	40 165 846 223	40 165 846 223	40 165 846 223
Titre 3. Dépenses de biens et services	7 019 839 605	7 282 957 095	921 882 510	8 204 839 605	8 025 839 605	8 204 839 605	8 005 839 605	7 282 957 095	921 882 510	8 204 839 605	8 204 839 605	8 204 839 605
Titre 4. Dépenses de transfert	970 000 000	1 020 000 000	-	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	-	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 486 794 319	3 327 390 773	-	3 327 390 773	3 028 496 457	3 028 496 457	3 486 794 319	3 327 390 773	-	3 327 390 773	3 327 390 773	3 327 390 773

RECAPITULATIF DES EFFECTIFS DE LA MISSION

Numéro et intitulé du programme	Réalisation 2023 (1)	EFFECTIFS				Total Effectifs 2025 (a + Ecart)
		Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025		Ecart (entrées - sorties)	
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées		
PROGRAMME 19.668 : Justice Judiciaire Administrative.	764	1400	0	450	450	1850
Hors catégorie	8	155				155
Premier grade		301				301
Deuxième grade		333				333
Catégorie A	354	449		300	300	749
Catégorie B	315	146		150	150	296
Catégorie C	19	2				2
Main d'œuvre non permanente	68	14				14
PROGRAMME 19 675: Sécurité Pénitentiaire	3513	3495	29	1912	1883	5378
Hors catégorie	3	5	1		-1	4
officiers supérieurs	77	84	3	65	62	146
officiers subalternes	816	851	12	212	200	1051
sous-officiers	1825	1776	13	1631	1618	3394
hommes de rang	792	779		4	4	783
PROGRAMME N° 19.682: Pilotage et Soutien à la Politique de la Justice et des Droits Humains	114	89	0	0	0	89
Hors catégorie	14	13				13
Catégorie A	43	35				35
Catégorie B	33	22				22
Catégorie C	10	4				4
Main d'œuvre non permanente	14	15				15
PROGRAMME 19.689 : Culture Droits de l'Homme et Etudes des Inégalités	59	59	0	0	0	59
Hors catégorie						
Catégorie A	31	31	0	0	0	31
Catégorie B	22	22	0	0	0	22
Catégorie C	3	3	0	0	0	3
Main d'œuvre non permanente	3	3	0	0	0	3
Total pour les emplois de l'administration	4450	5043	29	2362	2333	7376

PROGRAMME JUSTICE JUDICIAIRE ET ADMINISTRATIVE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme justice judiciaire et administrative est un ensemble d'activités relatives aux thématiques du droit positif, aux projets et aux objectifs visant à consolider l'Etat de droit et la bonne gouvernance au Gabon, à rendre accessible une justice de qualité à l'ensemble de la population gabonaise et de rendre effectif le Bureau d'assistance judiciaire.

La mise en œuvre de la justice prend en compte les attentes des populations/usagers à accéder à une justice plus proche d'eux et de qualité : l'accès à la justice est souvent difficile ; la surcharge de certains Tribunaux remet parfois en cause le rendement du personnel judiciaire ; les jugements accusent des retards qui hypothèquent la crédibilité et l'efficacité de tout le système judiciaire.

En tout état de cause, la justice constitue un vecteur essentiel de développement économique car la bonne gouvernance, qui est considérée à juste titre comme un facteur déterminant du développement, ne peut se concevoir sans une justice crédible et performante au cœur de l'organisation économique et sociale dont elle assure la régulation.

C'est pour cela qu'il est nécessaire que la justice occupe à nouveau une place centrale dans le dispositif constitutionnel gabonais ; étant entendu qu'à la différence des deux autres pouvoirs, elle n'est pas tributaire des contingences politiques. La Budgétisation par Objectif de Programme est, à cet effet, la cheville ouvrière de sa revalorisation

C'est pour cela qu'il est nécessaire que la justice occupe à nouveau une place centrale dans le dispositif constitutionnel gabonais ; étant entendu qu'à la différence des deux autres pouvoirs, elle n'est pas tributaire des contingences politiques. La Budgétisation par Objectif de Programme est, à cet effet, la cheville ouvrière de sa revalorisation.

La Direction Générale des Affaires Civiles (DGAC) est un service central de l'administration de la justice créé par le décret n°0415/PR/MJGS du 20 août 2015. Elle est chargée de mettre en œuvre les politiques du Gouvernement en matière d'élaboration, de suivi des textes relevant de la règle de droit civil, commercial, social, administratif et constitutionnel. A côté de la direction générale citée précédemment, la Direction Générale des Affaires Pénales (DGAP), les opérateurs que sont l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) et le Centre National de Gestion des Sceaux et des autres Symboles de la République (CNGSSR) ainsi que l'ensemble des juridictions de l'ordre administratif et judiciaire rentrent également dans le périmètre du programme.

Enfin, le programme justice judiciaire et administrative est piloté par le **Directeur Général des Affaires Civiles (DGAC), Responsable de Programme (RPROG)**.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme justice judiciaire et administrative est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action n° 1 : Affaires civiles	3	2	5	9	2	
Action n° 2 : Affaires commerciales	0			1		
Action n° 3 : Conflits du travail	0			1		
Action n° 4 : Affaires administratives	0				12	
Action n° 5 : Affaires pénales	0				5	
Total	3	2	5	28	2	

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Justice judiciaire et administrative se compose de cinq (5) actions :

- Affaires civiles ;
- Affaires commerciales ;
- Conflits du travail ;
- Affaires administratives ;
- Affaires pénales.

ACTION N° 1 : Affaires civiles

Cette action comprend toutes les affaires de nature civile étant contentieuses (conflits entre citoyens en vue d'obtenir réparation ou indemnisation) que gracieuses (jugement supplétif, reconstitutif d'acte de naissance, certificat de nationalité, etc.). Le code civil et le code de procédure civile sont les éléments du droit positif régissant ces matières. Cette action intègre toutes les juridictions civiles, la Direction Générale des Affaires Civiles (DGAC).

ACTION N° 2 : Affaires commerciales

Cette action intègre, notamment, le contentieux lié au monde des affaires et aux différents Actes Uniformes de l'OHADA, dont le Gabon est partie prenante. Les juridictions commerciales connaissent de ces conflits.

ACTION N° 3 : Conflits du travail

Cette action concerne tous les conflits liés au monde du travail opposant un employeur à son salarié ainsi que les Affaires relatives au droit de la sécurité sociale. Elle intègre toutes les juridictions sociales, la Direction Générale des Affaires Civiles (DGAC).

ACTION N° 4 : Affaires administratives

Cette action traite de tous conflits opposant l'Etat et son administration ou des collectivités locales à des tiers. Elle intègre toutes les juridictions administratives, la Direction Générale des Affaires Civiles (DGAC).

ACTION N° 5 : Affaires pénales

Cette action concerne toutes les atteintes aux personnes physiques, aux biens ou à la sureté de l'Etat et contre l'ordre public. Elle intègre toutes les juridictions chargées de la répression des infractions, la Direction Générale des Affaires Pénales (DGAP).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme justice judiciaire et administrative a pour finalité de concevoir et d'appliquer la politique publique de la justice au Gabon, notamment, la conception du droit positif et son application par les juridictions.

L'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) et le Centre National de Gestion des Sceaux et des autres Symboles de la République (CNGSSR) sont les opérateurs des politiques publiques dans le champ du programme. Ils sont notamment chargés, pour l'Ecole, de faire évoluer ses curricula en fonction de l'évolution des branches du droit et pour le Centre, d'assurer pour le compte de l'autorité ministérielle investie de la charge de Garde des Sceaux, l'administration et la gestion des symboles de la République, par la conservation, la protection et la promotion du bon usage de ces symboles.

Le programme comprend deux (2) volets : la branche administrative qui traite des conflits entre l'Etat et des tiers et la branche judiciaire qui s'occupe de toutes les autres affaires.

La justice, qui est du ressort du pouvoir judiciaire, est rendue au nom du peuple gabonais par la Cour Constitutionnelle, la Cour de Cassation, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, les Cours d'appel et Tribunaux judiciaires et administratifs, ainsi que par les Juridictions d'Exception.

Toutefois, seuls les cours d'appel et les tribunaux judiciaires et administratifs rentrent dans le champ du programme.

L'enjeu majeur de la justice est de retrouver sa crédibilité aux yeux du justiciable, ce d'autant plus qu'un dysfonctionnement prolongé de celle-ci a un impact sur la cohésion sociale, le respect des droits humains, et peut conduire à des actions vindicatives individuelles ou de masse dites « justice populaire ».

Les interlocuteurs du Ministre de la Justice dans les juridictions sont les Procureurs généraux près les cours d'appel et les Procureurs de la République près les tribunaux ; ils représentent le Ministère public.

Le programme justice judiciaire et administrative est impliqué dans l'élaboration des grands registres déclinés dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), notamment à travers les jugements supplétifs, la rectification des actes d'état civil, l'instruction des questions relatives à la nationalité gabonaise, le casier judiciaire national pour les personnes physiques et enfin, le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales.

Le fonctionnement de la justice connaît des soubresauts majeurs et de nombreuses récriminations des citoyens du fait de la lenteur observée dans le traitement des affaires, de la contestation du rendu des délibérations des juges, de l'application différenciée de la règle de droit en fonction du justiciable ou de la juridiction, de l'indisponibilité ou de l'inobservation de la jurisprudence, de l'obsolescence du droit positif, du non-respect des délais de détention préventive et du retard observé dans la délivrance des titres de sortie de prison, qui sont des causes de la surpopulation carcérale, de la corruption des personnels de juridiction et d'une certaine implication du politique dans le fonctionnement de la justice.

De nombreux faits d'actualité contribuent à ternir l'image de la justice, notamment les affaires liées à la libération de dangereux criminels, aux évasions de prisons, aux crimes crapuleux ou de sang, aux crimes économiques, l'affectation des agents et la discipline dans les rangs du personnel de justice (Greffiers, Magistrats, etc.), la surpopulation, les délits et conditions de détention en milieu carcéral.

Il est à remarquer que la performance ou la contre-performance de la qualité du droit positif et de l'action judiciaire impactent notablement le fonctionnement des programmes et mission ci-après :

- culture des droits de l'homme, en matière d'image du Gabon dans le respect des droits fondamentaux de l'humain par le droit positif (codes) et dans le rendu de la justice (jugements et application de la jurisprudence, défense et assistance judiciaire, etc.) ;
- sécurité pénitentiaire, en matière de délivrance des titres de détention et de sortie de prison, en matière de respect des délais de détention préventive, de la libération conditionnelle, de remise de peines ;
- la Mission sécurité, notamment, la prison avec sursis, les délais de la garde à vue.

Aussi, le programme a-t-il mené une réflexion stratégique en vue de renforcer la gouvernance du secteur justice via le Programme d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Judiciaire (PARGJ) dont la mise en œuvre des objectifs peut se résumer ainsi qu'il suit :

- L'actualisation des textes législatifs et réglementaires avec les codes pénal et civil, les textes régissant les professions d'avocat et d'huissier, la transposition et l'adaptation des directives communautaires, notamment par le biais de la Commission Nationale OHADA ;
- La diversification de l'offre juridictionnelle avec la création des juridictions (tribunaux/cours) de commerce et des juridictions prud'homales ;
- La collaboration avec les autres pays, notamment à travers les Accords de Coopération judiciaire ;
- L'étude de peines alternatives à la prison en vue notamment de désengorger les prisons, etc.

Par ailleurs, pour améliorer la performance de la justice, il est indispensable que les rapports d'inspection soient disponibles dans le champ du programme ainsi que les conclusions du Conseil Supérieur de la Magistrature.

ENJEUX

- Consolider l'Etat de droit par une justice de qualité et accessible à tous.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : DISPOSER D'ICI FIN 2025 D'UN DROIT POSITIF ACTUALISE EN COHERENCE AVEC LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX.

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir révisé le code de procédure civile et le code civil ;
- **Résultat Annuel attendu 2** : Avoir révisé le code pénal et le code de procédure pénale.

OBJECTIF N°2 : AMELIORER LA QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICE AUX USAGERS

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir formé 50% des acteurs judiciaires sur les procédures et les nouveaux textes (notamment les Magistrats, les Avocats, les Huissiers, les Travailleurs Sociaux Spécialisés et les Personnels Judiciaires) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir doté le Ministère d'une plateforme logiciel Web pour la digitalisation des actes judiciaires et administratifs ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir tenu 6 sessions criminelles pour les personnes majeures et 2 sessions pour les enfants ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir sensibilisé 50 administrations sur les Sceaux et autres Symboles de la République
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir suivi, accompagné et réinséré 100 enfants en conflits avec la loi ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir réalisé 10 campagnes de sensibilisation sur la vulgarisation du code de l'enfant et la lutte contre la délinquance ;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir formé 150 Magistrats et 300 greffiers ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Être parvenu à organiser 18 séminaires de formation ;
- **Résultat annuel attendu 9** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires civiles par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 10** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires commerciales par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 11** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux conflits au travail par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 12** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires administratives par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 13** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires pénales par magistrats ;
- **Résultat annuel attendu 14** : Être parvenu à habiller 50% des Magistrats et greffiers.

OBJECTIF N°3 : RENDRE FONCTIONNEL ET PERFORMANT LE BUREAU D'ASSISTANCE JUDICIAIRE D'ICI 2025

- **Résultat attendu 1** : être parvenu à rendre fonctionnels les 2 bureaux d'assistance judiciaire
- **Résultat attendu 2** : être parvenu à faire bénéficier 150 personnes de l'assistance judiciaire

OBJECTIF N°1 : DISPOSER D'ICI FIN 2025 D'UN DROIT POSITIF ACTUALISE EN COHERENCE AVEC LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir révisé le code de procédure civile et le code civil ;
- **Résultat Annuel attendu 2** : Avoir révisé, le code pénal, et le code de procédure pénale.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre des textes à réviser (code de procédure civile, code civil)	Nombre	0	1	1	1	2
Nombre des textes à réviser : le code pénal et le code de procédure pénale	Nombre	N/A	N/A	1	2	4

Source des données : DGAC/DGAP.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir révisé le code de procédure civile et le code civil

- Mettre en place les commissions d'examen de relecture (commissions représentatives des administrations concernées par la révision des codes) ;
- Prendre contact avec deux experts ;
- Conduire l'animation des réunions de relecture du code et procéder à sa révision partielle ;
- Formaliser le document et transmettre à l'autorité

Résultat annuel attendu 2 : Avoir révisé, le code pénal, et le code de procédure pénale.

- Mettre en place les commissions d'examen de relecture (commissions représentatives des administrations concernées par la révision des codes) ;
- Conduire l'animation des réunions de relecture du code et procéder à sa révision partielle ;
- Formaliser le document et transmettre à l'autorité

Précisions méthodologiques :

Mode de collecte : étude.

Indicateur : Compte rendu de restitution.

Indicateur 1 : Nombre des textes à réviser : Le code de procédure civile et le code civil.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

Collaboration des administrations concernées dans la révision des codes (Ministère de la Famille, Direction Générale des Droits de l'Homme...)

Indicateur 2 : Nombre des textes à réviser : Le code de l'enfant, le code pénal, le code de procédure pénale, code de justice militaire.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- **Opérateur 1** : ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
- Activité 1 organisation des ateliers de vulgarisation du code de procédure pénale dans les 9 juridictions
- Activité 2 Stage d'immersion des magistrats sur les nouvelles procédures du juge d'application des peines et le juge de liberté et de la détention.

OBJECTIF N°2 : AMELIORER LA QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICE AUX USAGERS

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir formé 50% des acteurs judiciaires sur les procédures et les nouveaux textes (notamment les Magistrats, les Avocats, les Huissiers, les Travailleurs Sociaux Spécialisés et les Personnels Judiciaires) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir doté le Ministère d'une plateforme logiciel Web pour la digitalisation des actes judiciaires et administratifs ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir tenu 6 sessions criminelles pour les personnes majeures et 2 sessions pour les enfants ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir sensibilisé 50 administrations sur les Sceaux et autres Symboles de la République
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir suivi, accompagné et réinséré 100 enfants en conflits avec la loi ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir réalisé 10 campagnes de sensibilisation sur la vulgarisation du code de l'enfant et la lutte contre la délinquance ;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir formé 150 Magistrats et 300 greffiers ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Être parvenu à organiser 18 séminaires de formation ;
- **Résultat annuel attendu 9** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires civiles par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 10** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires commerciales par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 11** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux conflits au travail par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 12** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires administratives par magistrat ;
- **Résultat annuel attendu 13** : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires pénales par magistrats ;
- **Résultat annuel attendu 14** : Être parvenu à habiller 50% des Magistrats et greffiers.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Pourcentage des acteurs judiciaires formés sur les procédures et les nouveaux textes (notamment les Magistrats, les Avocats, les Huissiers, les Travailleurs Sociaux Spécialisés et les Personnels Judiciaires)	Pourcentage	N/A	50	30	100
Nombre de plate-forme logiciel Web créée	Nombre	N/A	1	0	1
Nombre de sessions criminelles tenues pour les personnes majeures et les mineurs	Nombre	N/A	8	9	27
Nombre d'administration sensibilisées	Nombre	50	50	0	50
Nombre de mineurs suivis, accompagnés et réinsérés par le Service de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)	Nombre	N/A	100	125	350
Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées sur la vulgarisation du code de l'enfant et de la lutte contre la délinquance	Nombre	N/A	10	15	40
Nombre de Magistrats et de greffiers formés	Nombre	N/A	450	550	1550
Nombre des séminaires de formation organisés	Nombre	N/A	18	18	54
Nombre de dossiers traités affaires civiles par magistrat	Nombre	N/A	30	30	90
Nombre de dossiers traités affaires commerciales par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Nombre de dossiers traités du conflit au travail par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Nombre de dossiers traités affaires administratives par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Nombre de dossiers traités affaires pénales par magistrat	Nombre	30	30	30	90
Pourcentage des Magistrats et Greffiers habillés	Pourcentage	N/D	50	25	100

Source des données : DGAC, DGAP.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir formé 50% des acteurs judiciaires sur les procédures et les nouveaux textes (notamment les Magistrats, les Avocats, les Huissiers, les Travailleurs Sociaux Spécialisés et les Personnels Judiciaires) ;

- Prendre contact avec deux experts ;
- organisation des ateliers de vulgarisation du code de procédure pénale dans les 9 juridictions ;
- Stage d'immersion des magistrats sur les nouvelles procédures du juge d'application des peines et le juge de liberté et de la détention.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir doté le Ministère d'une plateforme logiciel Web pour l'informatisation du casier judiciaire.

- étude de faisabilité technique, financière et commerciale ;
- travaux de création du logiciel web ;
- travaux de développement du logiciel Web ;
- travaux de création de l'application mobile Android ;
- Maintenance annuelle et assistance.

Résultat annuel attendu 3 : Avoir tenu 6 sessions criminelles pour les personnes majeures et 2 sessions pour les enfants ;

- Reprographie des dossiers de la session criminelle et établissement du rôle définitif de la session ;
- prise de l'ordonnance et de notes de service de répartition des dossiers aux magistrats ;
- convocations des jurés et des parties au procès ;
- tenue de l'audience du tirage au sort ;
- tenue des audiences de jugement et établissement des ordres d'extraction des détenus.

Résultat annuel attendu 4 : Avoir sensibilisé 50 administrations sur les Sceaux et autres Symboles de la République

- confection de flyers, édition de l'hymne national (tableaux kakemonos), spot publicitaires, et de drapelet...
- vulgarisation de l'hymne nationale ;
- promotion et distribution du sceau, des armoiries et symboles républicains ;
- organisation de journée nationale du drapeau le 09 août de chaque année ;
- distribution de flyers, distribution d'imprimés de l'hymne national (tableaux kakemonos), spot publicitaires, distribution de drapelet...

Résultat annuel attendu 5 : Avoir suivi, accompagné et réinséré 100 enfants en conflits avec la loi

- assurer en collaboration avec les autres services compétents, la mise en œuvre de la protection de l'enfance ;
- organisation des séminaires ateliers sur l'étendue du territoire ;
- traitement des ordonnances d'enquêtes envoyées par le tribunal ;
- visites de terrain pour la préparation du milieu de vie de l'enfant avant sa sortie de prison ;
- accompagnement des enfants dans le grand Libreville ou à l'intérieur du pays pour leur réinsertion familiale.

Résultat annuel attendu 6 : Avoir réalisé 10 campagnes de sensibilisation sur la vulgarisation du code de l'enfant et la lutte contre la délinquance

- Organisation des séminaires dans les 9 provinces.

Résultat annuel attendu 7 : Avoir formé 150 Magistrats et 300 greffiers

- organisation de concours d'entrée à l' ENM ;
- élaboration des programmes pédagogiques ;
- recrutement des formateurs des différentes filières ;
- animation des cours dans les différentes filières ;
- organisation des séminaires et conférences ;
- mise en stage d'immersion.

Résultat annuel attendu 8 : Être parvenu à organiser 18 séminaires de formation

- Elaboration des programmes de formation ;
- recrutement des experts ;
- organisation des séminaires et conférences.

Résultat annuel attendu 9 : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires civiles par magistrat

- Répartition des dossiers à traiter ;
- Tenue des audiences de jugement et Etablissement des ordres d'extraction des détenus.

Résultat annuel attendu 10 : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires commerciales par magistrat

- Répartition des dossiers à traiter ;
- Tenue des audiences de jugement et Etablissement des ordres d'extraction des détenus.

Résultat annuel attendu 11 : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux conflits au travail par magistrat

- Répartition des dossiers à traiter ;
- Tenue des audiences de jugement et Etablissement des ordres d'extraction des détenus.

Résultat annuel attendu 12 : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires administratives par magistrat

- Répartition des dossiers à traiter ;
- Tenue des audiences de jugement et Etablissement des ordres d'extraction des détenus.

Résultat annuel attendu 13 : Avoir traité 30 dossiers relatifs aux affaires pénales par magistrats

- Répartition des dossiers à traiter ;
- Tenue des audiences de jugement et Etablissement des ordres d'extraction des détenus.

Résultat annuel attendu 14 : Être parvenu à habiller 50% des Magistrats et greffiers.

- habillement de 300 Magistrats ;
- habillement de 300 Greffiers.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 et 14 : mesure le pourcentage des acteurs judiciaires et autres personnels

Indicateur 2 à 13 : se mesure en un simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Opérateur 1 : **Ecole Nationale de la Magistrature**
- Activité 1 : formation initiale
- Activité 2 : formation continue
- Opérateur 2 : **Centre National de Gestion des Sceaux et autres Symboles de la République**
- Activité 1 : campagne de sensibilisation sur les Sceaux et autres symboles de la République.

OBJECTIF N°3 : RENDRE FONCTIONNEL ET PERFORMANT LE BUREAU D'ASSISTANCE JUDICIAIRE D'ICI 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat attendu 1** : être parvenu à rendre fonctionnels les 2 bureaux d'assistance judiciaire
- **Résultat attendu 2** : être parvenu à faire bénéficier 150 personnes de l'assistance judiciaire

Indicateurs

Intitulé	Unité	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de bureaux fonctionnels	Nombre	2	2	1	4
Nombre de personnes poursuivies pour crime bénéficiaires de l'assistance judiciaire	Nombre	150	150	150	450

Source des données : DGAC, DGAP.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat attendu 1 : être parvenu à rendre fonctionnels les 2 bureaux d'assistance judiciaire.

- Affectation des 2 bureaux à l'assistance judiciaire ;
- Equipé les 2 bureaux d'assistance judiciaire en mobilier et équipements informatiques ;
- Mettre en place une commission d'examen des dossiers,
- Suivi des personnes vulnérables et en conflit avec la loi

Résultat attendu 2 : être parvenu à faire bénéficier 150 personnes de l'assistance judiciaire Judiciaires et administration.

- Tenir des commissions d'examen des dossiers ;
- Prendre en charge les avocats et huissiers de justices commis d'office.

Précisions méthodologiques :

Indicateurs : se mesure en un simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

- ONG.
- Ministère des Affaires Sociales...

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
19.668.1: Affaires civiles	8 314 732 036	8 304 949 523	921 882 510	9 226 832 033	9 226 832 033	8 314 732 036	8 304 949 523	921 882 510	9 226 832 033	9 226 832 033	9 226 832 033	
Titre 2. Dépenses de personnel	6 730 059 163	7 830 059 163	-	7 830 059 163	7 830 059 163	6 730 059 163	7 830 059 163	-	7 830 059 163	7 830 059 163	7 830 059 163	
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 246 772 870	324 890 360	921 882 510	1 246 772 870	1 246 772 870	1 246 772 870	324 890 360	921 882 510	1 246 772 870	1 246 772 870	1 246 772 870	
Titre 4. Dépenses de transfert	150 000 000	150 000 000	-	150 000 000	150 000 000	150 000 000	150 000 000	-	150 000 000	150 000 000	150 000 000	
Titre 5. Dépenses d'investissement	187 900 003	-	-	-	-	187 900 003	-	-	-	-	-	
19.668.2: Affaires commerciales	92 292 994	92 292 994	-	92 292 994	92 292 994	92 292 994	92 292 994	-	92 292 994	92 292 994	92 292 994	
Titre 2. Dépenses de personnel	52 292 994	52 292 994	-	52 292 994	52 292 994	52 292 994	52 292 994	-	52 292 994	52 292 994	52 292 994	
Titre 3. Dépenses de biens et services	40 000 000	40 000 000	-	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	-	40 000 000	40 000 000	40 000 000	
19.668.3: Conflits du travail	70 636 376	70 636 376	-	70 636 376	70 636 376	70 636 376	70 636 376	-	70 636 376	70 636 376	70 636 376	
Titre 2. Dépenses de personnel	20 636 376	20 636 376	-	20 636 376	20 636 376	20 636 376	20 636 376	-	20 636 376	20 636 376	20 636 376	
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	
19.668.4: Contentieux administratif	1 414 376 304	1 514 376 304	-	1 514 376 304	1 514 376 304	1 514 376 304	1 514 376 304	-	1 514 376 304	1 514 376 304	1 514 376 304	
Titre 2. Dépenses de personnel	309 376 304	309 376 304	-	309 376 304	309 376 304	309 376 304	309 376 304	-	309 376 304	309 376 304	309 376 304	
Titre 3. Dépenses de biens et services	285 000 000	335 000 000	-	335 000 000	335 000 000	335 000 000	335 000 000	-	335 000 000	335 000 000	335 000 000	
Titre 4. Dépenses de transfert	820 000 000	870 000 000	-	870 000 000	870 000 000	870 000 000	870 000 000	-	870 000 000	870 000 000	870 000 000	
19.668.5: Affaires pénales	305 651 664	1 305 651 664	-	1 305 651 664	1 305 651 664	1 305 651 664	1 305 651 664	-	1 305 651 664	1 305 651 664	1 305 651 664	
Titre 2. Dépenses de personnel	75 651 664	75 651 664	-	75 651 664	75 651 664	75 651 664	75 651 664	-	75 651 664	75 651 664	75 651 664	
Titre 3. Dépenses de biens et services	230 000 000	1 230 000 000	-	1 230 000 000	1 230 000 000	1 230 000 000	1 230 000 000	-	1 230 000 000	1 230 000 000	1 230 000 000	

Total pour le programme Justice judiciaire et administrative	10 197 689 374	11 287 906 861	921 882 510	12 209 789 371	12 209 789 371	12 209 789 371	11 297 689 374	10 187 906 861	921 882 510	12 209 789 371	12 209 789 371	12 209 789 371
Titre 2. Dépenses de personnel	7 188 016 501	8 288 016 501	-	8 288 016 501	8 288 016 501	8 288 016 501	7 188 016 501	8 288 016 501	-	8 288 016 501	8 288 016 501	8 288 016 501
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 851 772 870	1 979 890 360	921 882 510	2 901 772 870	2 901 772 870	2 901 772 870	2 901 772 870	1 979 890 360	921 882 510	2 901 772 870	2 901 772 870	2 901 772 870
Titre 4. Dépenses de transfert	970 000 000	1 020 000 000	-	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000	-	1 020 000 000	1 020 000 000	1 020 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	187 900 003	-	-	-	-	-	187 900 003	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	8	789	0			789
Catégorie A	354	449	0	300	300	749
Catégorie B	315	146	0	150	150	296
Catégorie C	19	2	0			2
Main d'œuvre non permanente	68	14	0	10	10	24
Total pour les emplois de l'administration	820	1400	0	460	460	1860

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 : ENM			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	29	32	32
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	0		
Total pour l'opérateur ENM	29	32	32
Opérateur 2 : CNGSSR			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	14	23	23
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	0	0	0
Total pour l'opérateur CNGSSR	14	23	23
Total pour le programme	43	55	55

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)	789		789		0	
Catégorie A (s2)	449		749		300	
Catégorie B (s3)	146		296		150	
Catégorie C (s4)	2		2		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	14		24		10	
Emplois des opérateurs (u)	43		55		12	
Total pour le programme = s + t + u	1443		1915		472	

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants	
		LF 2025	
		AE	CP
Action1:Affairesciviles		1 396 772 870,00	1 396 772 870,00
Titre2 :Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			
Titre3 :Biens et services		1 246 772 870	1 246 772 870
Activité1:Coordination et Gestion des activités civiles		170 000 000	170 000 000
Activité2:Conduite animation des réunions de relecture et révision des textes		20 000 000	20 000 000
Activité2 :vulgarisation du droit		20 000 000	20 000 000
Activité 3: organisation des séminaires ateliers et accompagnement des enfants dans le grand Libreville ou à l'intérieur du pays pour leur réinsertion familiale		19 890 360	19 890 360
Activité 5: Coordination des activités des sceaux et symboles de la République		38 000 000	38 000 000
Activité 6:Sensibilisation des administrations à la nouvelle procédure relative aux sceaux et aux autres symboles de la Républiques à Libreville.		10 000 000	10 000 000
Activité7:Gravure des sceaux de la République		32000000	32000000
Activité 8:Suivi des activités d'opérationnalisation du PAP		15 000 000	15000000
Activité9:ADP procédures judiciaires		921 882 510	921882510
Titre 4:Transferts		150 000 000	150 000 000
Activité1: Assistance judiciaire, aux veuves et aux orphelins juridiques et judiciaires		150 000 000	150 000 000
Action2:Affaires commerciales		40 000 000	40 000 000
Titre2 :Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			
Titre 3 :Biens et services		40 000 000	40 000 000
Activité 1:Coordination et Gestion des activités commerciales		28 000 000	28 000 000
Activité 2:Tenu de réunion de Commission Nationale OHADA		12 000 000	12 000 000
Action3:Conflits du travail		50 000 000	50 000 000
Titre 2 :Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			-
Titre 3 :Biens et services		50 000 000	50 000 000
Activité1:Coordination et Gestion des conflits du travail.		50 000 000	50 000 000
Action 4:Contentieux administratif		1 205 000 000	1 205 000 000
Titre2 :Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			-
Vacations ENM		115 000 000	115 000 000
Titre 3 :Biens et services		335 000 000	335 000 000
Activité 1:Gestion de l'activité administrative et du contentieux administratif		90 000 000	90 000 000
Activité2:Habillement des magistrats		50 000 000	50 000 000
Activité3:CoordinationENM		145 000 000	145 000 000
Elaboration des documents et Suivi des affaires financières		50 000 000	50 000 000
Titre4:Transferts		870 000 000	870 000 000
Activité1:Formationinitiale(Bourses)		815 000 000	815 000 000
Activité2:Formation continue		55 000 000	55 000 000
Action 5: Affaires pénales		1 230 000 000	1 230 000 000
Titre 2 :Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			
Titre 3 :Biens et services		1 230 000 000	1 220 000 000

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Activité 1:CoordinationetGestion des activités pénales			96 000 000	96 000 000
Activité 2:Enquêtes criminelles			40 000 000	40 000 000
Activité 3:Audiences criminelles pour adultes			634 000 000	634 000 000
Activité 4:Audiences criminelles pour mineurs			300 000 000	300 000 000
Activité 5: Prise en charge des juges consulaires et des assesseurs non professionnels des tribunaux de Commerce et du Travail			100 000 000	100 000 000
Activité 6:Elaboration des documents et suivi des affaires fin			50 000 000	50 000 000
Activité 7: Organisation des séminaires dans les 9 provinces surde sensibilisation sur la vulgarisation du code de l'enfant et la lutte contre la délinquance			10 000 000	10 000 000
Total			3 921 772 870	3 921 772 870

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
19.668:Justice judiciaire et administrative	A1 : <i>Coordination de l'Administration</i>	A1K1 : Administration Générale	0000	Direction Générale des Affaires Civiles (DGAC)
				Service Courrier, Archives et Documentation
				Service Ressources Humaines et Moyens
				Service Système d'Information Etude
				Direction des Affaires Civiles
				Service Reforme et Vulgarisation du Droit
				Service Nationale et Changement de Nom
				Service Professions Judiciaires et Juridiques
				Direction de la Coopération Internationale et de l'Entraide Judiciaires
				Service Coopération
				Service Entraide Judiciaires
				Direction des Affaires Sociales, de la Protection de l'Enfance et de l'Assistance Judiciaire
				Service Affaires Sociales et Protection de l'Enfance
				Service Assistance Judiciaire
	Direction Générale des Affaires Pénales (DGAP)			
	Service Courrier, Archives et Documentation			
	Service Ressources Humaines et Moyens			
	Service Système d'Information Etude			
	Direction des Affaires Pénales			
	Service Affaires Pénales			
	Service Casier Judiciaire Central			
	Direction de l'Exécution et de l'Aménagement des Peines			
	Service de l'Exécution			
	Service Aménagement des Peines			
	Direction des Affaires Pénitentiaires			
	Service Sécurisation et Surveillance			
	Service Humanisation, Insertion et Réinsertion			
		A1K3 : Protection des enfants en contact ou en conflit avec la loi	0000	Direction des Affaires Sociales de la Protection de l'Enfance et de l'Assistance Judiciaire Service de l'Action Educative en milieu ouvert
		A1K4 : Assistances judiciaires	0000	Direction Générale des Affaires Civiles (DGAC)
		A1K5 : Organisation des Audiences criminelles	0000	Direction Générale des Affaires Pénales
	A2:Tribunaux	A2K1 : Tribunal de Première Instance Libreville	2100	Tribunal de Libreville
		A2M3 : Tribunal de Première Instance de NTOUM	2105	Tribunal de Ntoug
		A2K2 : Tribunal de Première Instance Franceville	2200	Tribunal de Franceville
		A2K3 : Tribunal de Première Instance Lambarené	2300	Tribunal de Lambarené
		A2K4 : Tribunal de Première Instance Mouila	2400	Tribunal de Mouila
		A2K5 : Tribunal de Première Instance Tchibanga	2500	Tribunal de Tchibanga
		A2K6 : Tribunal de Première Instance Makokou	2600	Tribunal de Makokou
		A2K7 : Tribunal de Première Instance Koulamoutou	2700	Tribunal de Koulamoutou

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
		A2K8 : Tribunal de Première Instance Port-Gentil	2800	Tribunal de Port-Gentil
		A2K9 : Tribunal de Première Instance d'Oyem	2900	Tribunal d'Oyem
		A2L1 : Tribunal Administratif Libreville	2100	Tribunal Administratif Libreville
		A2L2 : Tribunal Administratif de Franceville	2200	Tribunal Administratif de Franceville
		A2L3 : Tribunal Administratif de Port Gentil	2800	Tribunal Administratif de Port Gentil
		A2L4 : Tribunal Administratif de Lambarené	2300	Tribunal Administratif de Lambarené
		A2L5 : Tribunal Administratif Mouila	2400	Tribunal Administratif Mouila
		A2L6 : Tribunal Administratif de Tchibanga	2500	Tribunal Administratif de Tchibanga
		A2L7 : Tribunal Administratif de Makokou	2600	Tribunal Administratif de Makokou
		A2L8 : Tribunal Administratif de Koulamoutou	2700	Tribunal Administratif de Koulamoutou
		A2L9 : Tribunal Administratif d'Oyem	2900	Tribunal Administratif d'Oyem
		A2M1 : Tribunal du Travail Libreville	2100	Tribunal du Travail
		A2M2 : Tribunal du Commerce Libreville	2100	Tribunal du Commerce
		A3:Cours d'Appel	A3K1:Cour d'Appel Libreville	2100
	A3K2 : Cour d'Appel Port Gentil		2800	Cour d'Appel Port Gentil
	A3K3 : Cour d'Appel de Franceville		2200	Cour d'Appel de Franceville
	A3K4 : Cour d'Appel de Mouila		2400	Cour d'Appel de Mouila
	A3K5 : Cour d'Appel d'Oyem		2900	Cour d'Appel d'Oyem
	A3K6:Cour d'Appel Administratif de Libreville		2100	Cour d'Appel Administratif de Libreville
	A3K7: Cour d'Appel Administratif de Franceville		2100	Cour d'Appel Administratif de Franceville
	A4 : Opérateur - ENM	A4K1:Opérateur-ENM	4806	Ecole Nationale de la Magistrature
	A5: Opérateur-Le Centre National de gestion des sceaux et des autres symboles de la République	A5K1: <i>Opérateur-Le Centre National de gestion des sceaux et des autres symboles de la République</i>	2112	Direction Générale du Centre National de gestion des sceaux et des autres symboles de la République
		A5G1:Produits des procédures judiciaires	0000	Secrétariat Général

PROGRAMME SECURITE PENITENTIAIRE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La sécurité pénitentiaire est chargée de la sécurité, du maintien et du rétablissement de l'ordre dans les établissements pénitentiaires ainsi que de l'insertion et de la réinsertion sociale des détenus. Par ailleurs, elle concourt à la mission de défense de la Nation, conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi du 20 février 1978. Elle constitue une force de sécurité de l'Etat.

Le programme comprend :

- La construction et la réhabilitation des prisons ;
- L'équipement des prisons ; - L'amélioration des conditions de détention ;
- L'amélioration et la mise en œuvre des conditions de vie et de travail des agents de l'administration ;
- La formation des agents et officiers pénitentiaires ;
- La sécurité et la sûreté en détention ;
- Le maintien et le rétablissement de l'ordre dans les prisons ;
- La mise en œuvre effective du processus de réinsertion sociale des détenus.

Le programme sécurité pénitentiaire est en articulation avec les programmes suivants :

- Justice judiciaire : pour l'application des peines prononcées par les tribunaux, pour la gestion des détentions préventives, pour la mise en œuvre des peines de substitution à l'emprisonnement ;
- Prévention et sécurité sanitaire : pour le suivi sanitaire des détenus, la prise en charge des détenus ayant besoin de soins ou d'hospitalisation, l'amélioration des conditions d'hygiène dans les prisons ;
- Solidarité nationale, Enseignement technique et formation professionnelle, Entrepreneuriat, artisanat et économie sociale, Sports et loisirs : devraient travailler ensemble pour définir et mettre en œuvre des actions d'aide à la réinsertion des détenus ;
- Prévoyance sociale : pour l'immatriculation des détenus à la CNAMGS ;
- Police nationale, Gendarmerie nationale : formation des agents pénitentiaires, coopération pour le rétablissement de l'ordre dans les prisons, recherche des détenus évadés ;
- Culture de Droits de l'homme : prise en compte des instruments internationaux dans la gestion des personnes détenues, coopération pour définir et améliorer les conditions de détention.

Par ailleurs, la mise en œuvre du programme implique des opérateurs de l'Etat, notamment l'ANINF pour la conception, le développement et l'installation du fichier informatisé des détenus et l'ANGTI pour la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets de construction des prisons ainsi qu'un certain nombre d'organisations internationales et ONG (UNICEF, Croix rouge, etc.). Le responsable du programme sécurité pénitentiaire est le Commandant en Chef de la Sécurité Pénitentiaire.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme sécurité pénitentiaire est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action n° 1 : vie de l'agent	1	1	1	3		
Action n° 2 : vie du détenu	0	3		11		
Total	1	4	1	14		

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Sécurité Pénitentiaire se compose de deux (2) actions :

- vie de l'agent ;
- vie du détenu.

ACTION N° 1 : vie de l'agent

L'action Vie de l'agent pénitentiaire comprend :

- Le recrutement ;
- L'habillement et la dotation en équipements ;
- La formation ;
- Le suivi et la gestion des carrières ;
- La construction de casernes et de logements d'astreintes ;
- Le transport (transport des troupes et véhicules de fonction) ;
- La construction ou la réhabilitation des locaux du commandement en chef et des différentes directions Régionales ;
- La gestion de la prime carcérale ;
- La protection sociale des agents ;
- La Sécurisation des prisons ;
- Le maintien et le rétablissement de l'ordre dans les prisons ;
- L'Entretien, renouvellement des équipements de surveillance et de maintien de l'ordre.

ACTION N° 2 : vie du détenu

L'action Vie du détenu recouvre :

- La réhabilitation des prisons existantes ;
- La construction de nouvelles prisons répondant aux normes internationales, et tenant compte des Catégories pénales ;
- La spécialisation des établissements pénitentiaires (prison agricole, prison hôpital, etc.) ;
- La création des activités génératrices des revenus (AGR) ;
- La création et le développement des activités à caractère professionnel, socioéducatif et sportif ;
- L'alimentation des détenus en qualité et en quantité (3 repas /jours) ;
- La communication avec les détenus sur leur situation carcérale ;
- Le maintien des liens familiaux ;
- L'amélioration des conditions d'hygiène et de santé dans les prisons ;
- L'escorte des détenus.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'état des lieux et le diagnostic de départ ont permis de mettre en relief les points clés pour la détermination du cadrage stratégique du programme pour les prochaines années :

- La sécurité pénitentiaire mobilise 3513 agents pour assurer la surveillance de près de 7500 détenus soit 1 agent pour un peu moins de 2 détenus, mais le pourcentage de gardiens de prison dans cet effectif est faible (environ un demi seulement) ;
- le nombre des prévenus dépasse pour beaucoup celui des condamnés dans la population globale des détenus (La problématique de la surpopulation carcérale) ;
- on relève un fort surpeuplement carcéral en général et à la prison centrale de Libreville en particulier (avec près de 3500 détenus pour une prison censée abriter au maximum 300 détenus) ;
- les systèmes de surveillance et de prévention des évasions ont été très peu modernisés néanmoins, le nombre des évasions a significativement baissé ;
- les prisons gabonaises ne sont pas aux normes internationales et beaucoup sont dans un état de délabrement avancé ; toutes les prisons ont fait l'objet de réfection depuis 2021 ; les travaux de construction à la prison de Franceville ne sont pas allés à terme. La nouvelle prison de Mouila est inexploitée en raison des anomalies constatées ; Il serait souhaitable de procéder à sa réhabilitation ;
- il n'existe pas de cellules individuelles ; les prisons sont organisées en quartiers et blocs ; dans beaucoup de prisons règne l'insécurité à la fois pour les agents et pour les détenus ; la promiscuité aggrave les risques sanitaires et les risques de troubles ; un bloc pour les femmes enceintes est prévu, par contre, rien n'est prévu pour isoler les détenus malades ;
- les agents de la sécurité pénitentiaire bénéficient d'une formation initiale spécifique, par contre une minorité de ces agents jouissent d'une formation continue. Il n'existe pas de centre d'instruction ; les procédures de surveillance sont formalisées ;
- les agents de sécurité pénitentiaire connaissent des conditions de travail difficiles : il n'existe pas de casernes ; conditions de maintien en disponibilité opérationnelle difficiles ; suivi insuffisant de leur développement de carrière.

ENJEUX

- Parvenir à des prisons sûres, répondant aux normes internationales.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir doté 80% du personnel d'un poste de travail ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 3500 agents de la sécurité pénitentiaire sont habillés convenablement ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir formé 3500 agents à l'Ecole d'Administration Pénitentiaire de Libreville ;
- **Résultat annuel attendu 4** : être parvenu à servir 3 repas aux agents de surveillance par jour.

OBJECTIF N°2 : AMELIORER LES CONDITIONS DE DETENTION

- **Résultat annuel attendu 1** : réussir à nourrir 2 fois par jour tous les détenus avec des repas de bonne qualité ;
- **Résultat annuel attendu 2** : arriver à prendre en charge en matière de santé et d'hygiène tous les détenus ;
- **Résultat annuel attendu 3** : donner à tous les détenus qui le souhaite une formation professionnelle.

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir doté 80% du personnel d'un poste de travail ;
- **Résultat annuel attendu 2** : 3500 agents de la sécurité pénitentiaire sont habillés convenablement ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir formé 3500 agents à l'Ecole d'Administration Pénitentiaire de Libreville ;
- **Résultat annuel attendu 4** : être parvenu à servir 3 repas aux agents de surveillance par jour.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Taux du personnel bénéficiant d'un poste de travail	%	N/A	N/A	80	90	100
Nombre d'agents convenablement habillés	Nombre	700	3513	3500	4370	N/A
Nombre d'agent formés à l'Ecole d'Administration Pénitentiaire de Libreville	Nombre	1116	124	500	700	N/A
Nombre de repas servi aux agents de surveillance par jour	Nombre	1	2	3	2	3

Source des données :

Direction des Etudes, du Recrutement et de la Formation,
Direction des Moyens et de la Logistique,
Direction Centrale des Prisons ;
Direction de l'informatique et de la Solde, Direction des Personnels.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir doté 80% du personnel d'un poste de travail ;

- Equipement en bureaux et outils informatiques

Résultat annuel attendu 2 : 3500 agents de la sécurité pénitentiaire sont habillés convenablement ;

- Habillement des agents

Résultat annuel attendu 3 : Avoir formé 2000 agents à l'Ecole d'Administration Pénitentiaire de Libreville ;

- Assurer la formation initiale et continue des agents ;
- Améliorer et maintenir le fonctionnement de l'Ecole Nationale de la Sécurité Pénitentiaire.

Résultat annuel attendu 4 : être parvenu à servir 3 repas aux agents de surveillance par jour.

- L'alimentation du détenu en qualité et en quantité (3 fois par jour)

Précisions méthodologiques :

Mode de collecte : étude.

Indicateur 1 : pourcentage des postes de travail obtenus

Indicateur 2 à 3 : simple décompte.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- **Opérateur 1 : Ecole Nationale de la Magistrature**
 - Activité 1 organisation des séminaires de formations
- **Opérateur 2 : Ministères des Comptes Publics**

OBJECTIF N°2 : AMELIORER LES CONDITIONS DE DETENTION

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu1** : réussir à nourrir 2 fois par jour tous les détenus avec des repas de bonne qualité ;
- **Résultat annuel attendu 2** : arriver à prendre en charge en matière de santé et d'hygiène tous les détenus ;
- **Résultat annuel attendu 3** : donner à tous les détenus qui le souhaite une formation professionnelle.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de repas servis aux détenus par jours	Nombre	1	1	2	3	3
Taux de détenus pris en charge médicalement	%	20	50	70	80	100
Taux de réalisation des travaux de construction du centre de détention de plaine ayémé	%	0	0	50	80	N/A

Source des données :

Direction des Etudes, du Recrutement et de la Formation,
Direction des Moyens et de la Logistique,
Direction Centrale des Prisons ;
Direction de l'informatique et de la Solde, Direction des Personnels

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : réussir à nourrir 2 fois par jour tous les détenus avec des repas de bonne qualité ;

- Alimentation des détenus

Résultat annuel attendu 2 : arriver à prendre en charge en matière de santé et d'hygiène tous les détenus ;

- orienter et organiser les stratégies en matière de santé dans les prisons ;
- garantir la santé de la personne détenu ;
- veiller à un environnement sain dans les détentions.

Résultat annuel attendu 3 : donner à tous les détenus qui le souhaite une formation professionnelle.

- donner un savoir professionnel aux détenus

Précisions méthodologiques :

Indicateur 2 : mesure le pourcentage de détenus pris en charge.

Indicateur 1 et 2 : se mesure en un simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

- **Ministère de l'éducation Nationale**
 - Activité 1 : formation initiale
 - Activité 2 : formation continue
- **Direction Générale des Droits de l'Homme.**
 - Activité 1 : campagnes de sensibilisation

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
19.675.1: Vie de l'agent pénitentiaire	28 883 750 765	28 933 750 765	-	28 933 750 765	28 634 856 449	28 634 856 449	28 883 750 765	28 933 750 765	-	28 933 750 765	28 634 856 449	28 634 856 449
Titre 2. Dépenses de personnel	25 364 750 765	25 364 750 765	-	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	-	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765
Titre 3. Dépenses de biens et services	519 000 000	519 000 000	-	519 000 000	519 000 000	519 000 000	519 000 000	519 000 000	-	519 000 000	519 000 000	519 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 000 000 000	3 050 000 000	-	3 050 000 000	2 751 105 684	2 751 105 684	3 000 000 000	3 050 000 000	-	3 050 000 000	2 751 105 684	2 751 105 684
19.675.2: Vie du détenu	4 407 761 051	4 108 866 735	-	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735	4 407 761 051	4 108 866 735	-	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 108 866 735	4 108 866 735	-	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735	-	4 108 866 735	4 108 866 735	4 108 866 735
Titre 5. Dépenses d'investissement	298 894 316		-				298 894 316		-			
Total pour le programme Sécurité pénitentiaire	33 291 511 816	33 042 617 500	-	33 042 617 500	32 743 723 184	32 743 723 184	33 291 511 816	33 042 617 500	-	33 042 617 500	32 743 723 184	33 042 617 500
Titre 2. Dépenses de personnel	25 364 750 765	25 364 750 765	-	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765	-	25 364 750 765	25 364 750 765	25 364 750 765
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 627 866 735	4 627 866 735	-	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735	-	4 627 866 735	4 627 866 735	4 627 866 735
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 298 894 316	3 050 000 000	-	3 050 000 000	2 751 105 684	2 751 105 684	3 298 894 316	3 050 000 000	-	3 050 000 000	2 751 105 684	3 050 000 000

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	1	5	1		-1	4
officiers supérieurs	56	84	3	65	62	146
officiers subalternes	567	851	12	212	200	1051
sous-officiers	2043	1776	13	1 631	1618	3394
hommes de rang	835	779		4	6	785
Total pour les emplois de l'administration	3502	3495	29	1912	1885	5380

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie	5		4		-1	
officiers supérieurs	84		146		62	
officiers subalternes	851		1051		200	
sous-officiers	1776		3394		1618	
hommes de rang	779		785		6	
Emplois des opérateurs (u)	0		0		0	
Total pour le programme = s + t + u	3495		5380		1885	

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants LF 2025	
		AE	CP
Action 1 : Vie de l'agent pénitentiaire		3 569 000 000	3 569 000 000
Titre 3 : Biens et services		519 000 000	519 000 000
Activité 1: Coordination de l'administration		200 000 000	200 000 000
Activité 2 :Habillement des Agents et autres consommable		269 000 000	269 000 000
Activité 3 :Alimentation des agents de surveillance		50 000 000	50 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement		3 050 000 000	3 050 000 000
Projet : Informatisation du casier judiciaire		50 000 000	50 000 000
Projet: Nouvelle prison à Plaine AYEME		3 000 000 000	3 000 000 000
Action 2 : Vie du détenu		4 108 866 735	4 108 866 735
Titre 3 : Biens et services		4 108 866 735	4 108 866 735
Activité 1: Coordination de l'administration		115 000 000	115 000 000
Activité 2 : Alimentation des détenus		3 722 866 735	3 722 866 735
Activité 3 : Couverture médicale		40 000 000	40 000 000
Activité 4 : Médicaments et assimilés		100 000 000	100 000 000
Activité 5 : Matelas		131 000 000	131 000 000
Total		7 677 866 735	7 677 866 735

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
19.675:Administration pénitentiaire	A1:Administration pénitentiaire	A1K1 : Commandement	2100	Cabinet du Commandement
			2100	Cabinet du Commandant en Chef de la Sécurité Pénitentiaire
			2100	Cabinet du Commandant en Chef en second de la Sécurité Pénitentiaire
			2100	Inspection Générale de la Sécurité Pénitentiaire
		A1K2 : Vie de l'agent pénitentiaire	2100	Direction des Personnels
			2100	Direction des Moyens
			2100	Direction des Affaires Financières et du Budget
			2100	Direction des Affaires Sociales, de l'Insertion et de la Réinsertion
			2100	Direction des Etudes, du Recrutement et de la Formation
			2100	Direction des Relations Extérieurs
			2100	Direction Centrale des Prisons
			2100	Direction de l'Informatique et de la Solde
			2100	Direction Santé Pénitentiaire
			A2 : Région pénitentiaire Nord	A2K1: Administration régionale
	A2K2 : Prison Centrale de Libreville	2100		Direction de la Prison Centrale de Libreville
	A2K3 : Prison Centrale de Lambaréné	2300		Direction de la prison Centrale de Lambaréné
	A2K4 : Prison Centrale d'Oyem	2900		Direction de la prison Centrale d' Oyem
	A3:Région pénitentiaire Centre	A3K1: Administration régionale	2400	Direction régionale Centre
		A3K2 : Prison Centrale de Mouila	2400	Direction de la Prison Centrale de Mouila
		A3K3 : Prison Centrale de Tchibanga	2500	Direction de la Prison Centrale de Tchibanga
		A3K4 : Prison Centrale de Port Gentil	2800	Direction de la Prison Centrale de Port Gentil
	A4:Région pénitentiaire Sud	A4K1: Administration régionale	2200	Direction régionale Sud
		A4K2 : Prison Centrale de Franceville	2200	Direction de la Prison Centrale de Franceville
		A4K3 : Prison Centrale de Koulamoutou	2700	Direction de la Prison Centrale de Koulamoutou
		A4K4 : Prison Centrale de Makokou	2600	Direction de la Prison Centrale de Makokou

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS

PERIMETRE DU PROGRAMME

Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...), qui s'ajoutent à la Direction Centrale des Affaires Financières déjà existante.

Ceci a pour but :

- de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement assuré au quotidien ;
- de rationaliser certaines activités ;
- de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment seuls certains agents sont nommés. Pour les Directions Centrales où les nominations ont eu lieu, leur mise en place opérationnelle est en cours : assurer les conditions d'accueil et de travail des agents, élaborer les feuilles de route. Pour les Directions Centrales où les nominations sont en attente, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels. La particularité du programme est qu'il coordonne des politiques publiques menées par des effectifs ayant des statuts particuliers (les Corps des Magistrats et de la Sécurité Pénitentiaire) et ceux relevant du droit commun de la fonction publique d'Etat (Direction Générale des Droits Humains). L'autre particularité consiste en ce que la Maison du Droit, qui est un don de la Coopération Française, est animée par une association qui promeut le droit au Gabon et ses métiers. Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Pilotage et soutien sont donc de plusieurs ordres :

- l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction parfois (par exemple en matière de communication ou de gestion des archives) ;
- des agents qui parfois sont sous-exploités pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires que sont les agents sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction,
- manques d'échanges au quotidien ;
- approfondissement des données sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents, etc.) ;
- l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme soutien et donc une « équipe » à développer.

En ce qui concerne certains domaines spécifiques d'appui :

- une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- de grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- une fonction communication interne qui n'est pas encore pleinement développée au sein du Ministère ;
- l'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- l'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- une relation entre chaque fonction soutien, en particulier la DCAF qui est une émanation du Ministère du Budget, et les agents du Ministère à renforcer pour accompagner efficacement les sectoriels dans la conduite de leurs missions ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan du Système d'Information) ;
- le passage d'une communication politique assurée par le Conseiller du Ministre à une communication plus large, institutionnelle, portée par la Direction Centrale de la Communication.

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

Le Secrétariat Général du Ministère de la Justice ou Chancellerie, comprend toutes les fonctions transversales devant venir en appui des Directions Générales.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme pilotage et soutien a la politique de la justice et des droits humains est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action n° 1 : : Pilotage de la stratégie ministérielle	1	0	1			
Action n° 2 : Coordination administrative	1	0	2			
Total	2	0	3			

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Pilotage et soutien à la politique de la justice et des droits de l'Homme regorge (2) actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle ;
- Coordination administrative.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action intègre le Cabinet du Ministre et ses services rattachés ainsi que les Inspections Générales des Services.

L'action pilotage comprend le Cabinet du Ministre ; l'Inspection Générale des Services Judiciaires, de la sécurité pénitentiaire, des services médicaux, le secrétariat du Conseil Supérieur de la Magistrature et le secrétariat du Conseil de Discipline.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Cette action intègre le Secrétariat Général ou Chancellerie, la Direction Générale des Affaires Administratives et ses services rattachés, les fonctions support déclinées sous l'appellation « Directions Centrales (DC) » et qui traitent notamment :

- de la documentation ;
- de la statistique et des études ;
- du droit et du contentieux ;
- des archives ;
- des systèmes d'information et informatique ;
- des affaires financières ;
- du patrimoine ;
- des marchés ;
- des ressources humaines

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le Secrétariat Général du Ministère de la Justice ou Chancellerie, comprend toutes les fonctions transverses devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui organisées de la même manière dans tous les Ministères suite à la parution de nouveaux décrets d'organisation en 2013 érigeant de nouvelles Directions Centrales (Communication, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques...), qui s'ajoutent à la Direction Centrale des Affaires Financières déjà existante. Ceci a pour but :

- de renforcer les services fournis aux sectoriels et l'accompagnement assuré au quotidien ;
- de rationaliser certaines activités ;
- de spécialiser certaines fonctions sur des compétences plus pointues, et par là développer l'efficacité et l'efficience du Ministère.

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment seuls certains agents sont nommés. Pour les Directions Centrales où les nominations ont eu lieu, leur mise en place opérationnelle est en cours : assurer les conditions d'accueil et de travail des agents, élaborer les feuilles de route. Pour les Directions Centrales où les nominations sont en attente, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels. La particularité du programme est qu'il coordonne des politiques publiques menées par des effectifs ayant des statuts particuliers (les Corps des Magistrats et de la Sécurité Pénitentiaire) et ceux relevant du droit commun de la fonction publique d'Etat (Direction Générale des Droits Humains).

L'autre particularité consiste en ce que la Maison du Droit, qui est un don de la Coopération Française, est animée par une association qui promeut le droit au Gabon et ses métiers. Les années à venir seront donc des années de construction et de mise en place de ces fonctions nouvelles. L'année 2017 sera une année de transition entre l'ancienne organisation avec des services qui parfois portent telle ou telle fonction, y compris au sein des Directions Générales et la nouvelle organisation avec les Directions Centrales, dont la mise en place pour certaines a commencé en 2014. Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Pilotage et Soutien sont donc de plusieurs ordres :

- l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction parfois (par exemple en matière de communication ou de gestion des archives) ;
- des agents qui parfois sont sous-exploités pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail;
- le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires que sont les agents sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien ;
- approfondissement des données sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents, etc.) ;
- l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme soutien et donc une « équipe » à développer.

En ce qui concerne certains domaines spécifiques d'appui :

- une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : évaluation des besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des

redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;

- de grands chantiers à lancer de redéfinition, formalisation, diffusion et contrôle des procédures transverses afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations qui n'est pas suffisamment formalisé et donc moins fonctionnel qu'il pourrait l'être (absence de procédures d'élaboration des rapports d'activité, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- une fonction communication interne qui n'est pas encore pleinement développée au sein du Ministère ;
- l'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- l'absence de politique de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- une relation entre chaque fonction soutien, en particulier la DCAF qui est une émanation du Ministère du Budget, et les agents du Ministère à renforcer pour accompagner efficacement les sectoriels dans la conduite de leurs missions ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan du Système d'Information) ;
- le passage d'une communication politique assurée par le Conseiller du Ministre à une communication plus large, institutionnelle, portée par la Direction Centrale de la Communication.

Afin de réussir cette véritable transformation, le programme devra développer en premier lieu l'expertise de ses agents et lancer un certain nombre de chantiers, en fonction des priorités identifiées, à conduire en mode projet.

ENJEUX

Enjeu 1 : assurer une gouvernance proactive, réactive et efficace de l'administration du ministère ;

Enjeu 2 : faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;

Enjeu 3 : développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES D'ICI 2025

Résultat annuel attendu 1 : S'assurer de l'élaboration et du retour des fiches de poste de l'ensemble des personnels des juridictions.

OBJECTIF N°2 : ÊTRE PARVENU A FAIRE VIVRE UN DISPOSITIF OPERATIONNEL DE PILOTAGE DES PROGRAMMES ASSIS SUR DES PRATIQUES COURANTES D'ICI 2025

Résultat annuel attendu1 : Tenir trois revues d'objectifs par an ;

Résultat annuel attendu 2 : Avoir exécuté le budget 2025 à 100% ;

Résultat annuel attendu 3 : Avoir atteint 100% des objectifs du PAP 2025.

OBJECTIF N°3 : AMELIORER LES CONDITIONS ERGONOMIQUES DU MINISTERE

Résultat annuel attendu 1 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en matériels roulants

Résultat annuel attendu 2 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en équipements informatiques

Résultat annuel attendu 3 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en mobiliers de bureau

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PREVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES D'ICI 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel attendu 1 : S'assurer de l'élaboration et du retour des fiches de poste de l'ensemble des personnels des juridictions.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'outils RH mis en place (fiches de postes, fiches d'emploi et le plan de formation)	Nombre	0	1	1	1	3

Source des données : Direction Générale des Affaires Administratives (DGAA)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : S'assurer de l'élaboration et du retour des fiches de poste de l'ensemble des personnels des juridictions.

- formation à l'élaboration de fiches de poste par les responsables d'encadrement ;
- faire travailler les directeurs et les chefs de services sur leur fiche de poste ;
- faire travailler les chefs de services sur les fiches de postes de leurs collaborateurs ;
- revisiter et améliorer la répartition des tâches entre agents au sein de chaque service.

Précisions méthodologiques :

Mode de collecte : étude.
Indicateur : simple décompte.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Opérateur : Les Directions Générales et les opérateurs du Ministère de la Justice
Garde des Sceaux.

OBJECTIF N°2 : ÊTRE PARVENU A FAIRE VIVRE UN DISPOSITIF OPERATIONNEL DE PILOTAGE DES PROGRAMMES ASSIS SUR DES PRATIQUES COURANTES D'ICI 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1**: Tenir trois revues d'objectifs par an ;
- **Résultat annuel attendu 2**: Avoir exécuté le budget 2025 à 100% ;
- **Résultat annuel attendu 3**: Avoir atteint 100% des objectifs du PAP 2025.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Parvenir à tenir trois revues d'objectifs par an.	Nombre	3	3	3	3	3
Avoir exécuté le budget 2025 à 100%	Pourcentage	50%	100	100	100	100
Avoir atteint 100% des objectifs du PAP 2025	Pourcentage	N/A	100	100	100	100

Source des données : DCAF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Tenir trois revues d'objectifs par an ;

- Fixer le calendrier des revues d'objectifs et de gestion ;
- Produire des rapports de synthèses trimestriels et les valider ;
- Élaborer une note de synthèse au chef de mission.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir exécuté le budget 2025 à 100% ;

- Tenir des dialogues de gestion au sein des programmes ;
- Fixer les délais dans l'élaboration des documents préalables à l'exécution des crédits ; Initier les RUO sur les réformes de la chaîne de dépenses ;
- Tenir tous les mois les revues d'exécution des crédits ;

Résultat annuel attendu 3 : Avoir atteint 80% des objectifs du PAP 2025.

- Tenir des revues périodiques avec les chefs de file d'objectifs ;
- Tenir avec les managers des réunions périodiques sur l'opérationnalisation du PAP.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : se mesure en un simple décompte.

Indicateur 2 et 3 : mesure le pourcentage de détenus pris en charge.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Opérateur 1 : Toutes les Directions Générales et opérateurs du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux.

OBJECTIF N°3 : ÊTRE PARVENU A FAIRE VIVRE UN DISPOSITIF OPERATIONNEL DE PILOTAGE DES PROGRAMMES ASSIS SUR DES PRATIQUES COURANTES D'ICI 2025

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu 1 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en matériels roulants

Résultat annuel attendu 2 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en équipements informatiques

Résultat annuel attendu 3 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en mobiliers de bureau

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre Services du ministère équipés en matériels roulants	Nombre	109	0	29	22	3
Nombre Services du ministère équipés en équipements informatiques	Nombre	0	0	52	16	100
Nombre Services du ministère équipés en mobiliers de bureau	Nombre	0	0	52	16	100

Source des données : DCAF

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en matériels roulants

- organiser les appels d'offres
- suivre l'exécution des projets

Résultat annuel attendu 2 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en équipements informatiques ;

- organiser les appels d'offres ;
- suivre l'exécution des projets ;
- connecter les services ;

Résultat annuel attendu 3 : Avoir équipé l'Administration Centrale et les juridictions en mobiliers de bureau

- organiser les appels d'offres ;
- suivre l'exécution des projets ;
- suivre l'exécution des projets ;

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 à 3 : se mesure en un simple décompte.

Indicateur 4 et 5 : se mesure le pourcentage de détenus pris en charge.

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Opérateur 1 : Toutes les Directions Générales et opérateurs du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
19.682.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	144 852 914	184 852 914	-	184 852 914	184 852 914	184 852 914	184 852 914	184 852 914	4 852 914	184 852 914	184 852 914	184 852 914
Titre 2. Dépenses de personnel	4 852 914	4 852 914	-	4 852 914	4 852 914	4 852 914	4 852 914	4 852 914	4 852 914	4 852 914	4 852 914	4 852 914
Titre 3. Dépenses de biens et services	140 000 000	180 000 000	-	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	180 000 000	-	180 000 000	180 000 000	180 000 000
19.682.2: Coordination administrative	5 621 127 651	6 599 585 794	-	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794	6 599 585 794
Titre 2. Dépenses de personnel	5 360 927 651	6 179 385 794	-	6 179 385 794	6 179 385 794	6 179 385 794	6 179 385 794	6 179 385 794	6 179 385 794	6 179 385 794	6 179 385 794	6 179 385 794
Titre 3. Dépenses de biens et services	260 200 000	220 200 000	-	220 200 000	220 200 000	220 200 000	220 200 000	220 200 000	220 200 000	220 200 000	220 200 000	220 200 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Total pour le programme Pilotage et soutien à la politique de la justice et des droits humains	5 765 980 565	6 784 438 708	-	6 784 438 708	6 784 438 708	6 784 438 708	5 765 980 565	6 784 438 708	-	6 784 438 708	6 784 438 708	6 784 438 708
Titre 2. Dépenses de personnel	5 365 780 565	6 184 238 708	-	6 184 238 708	6 184 238 708	6 184 238 708	5 365 780 565	6 184 238 708	-	6 184 238 708	6 184 238 708	6 184 238 708
Titre 3. Dépenses de biens et services	400 200 000	400 200 000	-	400 200 000	400 200 000	400 200 000	400 200 000	400 200 000	-	400 200 000	400 200 000	400 200 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000

(3) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	14	13	0	0	13	13
Catégorie A	43	35	0	0	35	35
Catégorie B	33	22	0	0	22	22
Catégorie C	10	4	0	0	4	4
Main d'œuvre non permanente	14	15	0	0	15	15
Total pour les emplois de l'administration	114	89	0	0	89	89

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)	13		13		0	
Catégorie A (s2)	35		35		0	
Catégorie B (s3)	22		22		0	
Catégorie C (s4)	4		4		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	15		15		0	
Emplois des opérateurs (u)					0	
Total pour le programme = s + t + u	89		89		0	

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants LF 2025	
		AE	CP
Action 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle		180 000 000	180 000 000
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			
Titre 3 : Biens et services		180 000 000	180 000 000
Activité 1 : Coordination des activités du Cabinet du Ministre		140 000 000	140 000 000
Activité 2 : Coordination des activités de l'Inspection Générale des Services Judiciaires		40 000 000	40 000 000
Action 2 : Coordination administrative		420 200 000	220 200 000
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			-
Titre 3 : Biens et services		220 200 000	220 200 000
Activité 1 : Coordination des activités du Cabinet du Chancelier		55 200 000	55 200 000
Activité 1 : Coordination des activités du Cabinet du Secrétariat Général Adjoint Chancelier		25 000 000	25 000 000
Activité 2 : Gestion des activités de la Direction Générale des Affaires Administratives		30 000 000	30 000 000
Activité 4 : Gestion des activités du Service Central du Courrier		5 000 000	5 000 000
Activité 5 : Gestion des activités préalable au Conseil Supérieur de la Magistrature		15 000 000	15 000 000
Activité 6 : Rentrée judiciaire		10 000 000	10 000 000
Activité 7 : Commission administrative Paritaire		10 000 000	10 000 000
Activité 8 : Gestion des activités des fonctions supports		45 000 000	45 000 000
Activité 9 : Suivi des activités d'opérationnalisation du PAP et des projets		15 000 000	15 000 000
Activité 10 : Entretien des Bâtiments		10 000 000	10 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement		200 000 000	200 000 000
Projet : Equipement du Ministère (Justice)		200 000 000	200 000 000
Total		600 200 000	600 200 000

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
19.682: Pilotage et Soutien aux politiques de la justice et des droits humains	<i>A1: Pilotage</i>	<i>A1K1: Cabinet</i>	0000	<i>Cabinet du Ministre</i>
		A1K2: Inspection des services	0000	<i>Inspection Générale des Services Judiciaires</i>
	A2 : Coordination administrative	A2K1 : Administration	0000	<i>La Chancellerie</i>
			0000	<i>Secrétariat Général Adjoint Chancelier</i>
			0000	<i>La Direction Générale des Affaires Administratives</i>
			0000	<i>Service Courrier, Archives et Documentation</i>
			0000	<i>Service Ressources Humaines et Moyens</i>
			0000	<i>Service Système d'Information Étude</i>
			0000	<i>Direction de Coordination de l'Administration judiciaire</i>
			0000	<i>Service Coordination Administrative</i>
			0000	<i>Service accès au Droit et à la justice</i>
			0000	<i>Direction des Instances Délibérantes</i>
			0000	<i>Service Préparation des Instances Délibérantes</i>
			0000	<i>Service Suivi des Décisions et de la Formation</i>
			0000	<i>Direction de l'État Civil</i>
			0000	<i>Service Contrôle et Formation</i>
			0000	<i>Service Suivi et Conservation</i>
			0000	<i>Direction des Greffes</i>
			0000	<i>Direction des Personnels</i>
			0000	<i>Direction de la Communication et des Relations Publiques</i>
			0000	<i>Service Central du Courrier</i>
			0000	<i>Direction Centrale des Affaires Financières</i>
			0000	<i>Direction Centrale des Systèmes d'Information</i>
			0000	<i>Direction Centrale de la Communication</i>

PROGRAMME CULTURE DES DROITS DE L'HOMME ET ETUDES DES INEGALITES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le présent programme a pour objet de promouvoir les droits fondamentaux du citoyen en droite ligne avec la déclaration universelle des Droits de l'Homme, la charte africaine des Droits de l'homme et des peuples, d'une part et de favoriser la justice sociale par des actions de suivi et d'évaluation de l'impact des politiques publiques touchant aux inégalités socioéconomiques au sein de la société gabonaise, d'autre part.

A ce titre, ses missions ont des implications sur tous les pans de l'action gouvernementale visant la défense des droits de la personne humaine, l'équité dans l'accès aux ressources et aux services sociaux de base en faveur de tous les citoyens Gabonais sans aucune forme de discriminations. Ainsi, plusieurs politiques publiques et plans sectoriels sont concernés, à savoir : la justice, l'éducation, la formation, la santé, l'emploi, le numérique, les revenus, l'aménagement du territoire, etc...

Fort de ce qui précède le champ d'actions du présent programme revêt un caractère transversal. Son périmètre est défini par les textes qui régissent l'organisation et le fonctionnement des administrations chargés de sa mise en œuvre. Il s'agit notamment :

- du décret n° 304/PR/MCEPRDH du 31 mars 2008 portant création et organisation de la Direction Générale des Droits de l'Homme.

- du décret n°0112 du 4 avril 2017 portant respectivement création et organisation de l'Observatoire des Inégalités
Les partenaires du présent programme sont :

Pour le volet droit humains :

- Justice judiciaire et administrative : en matière d'application et de mise à niveau du droit positif ;
- Sécurité pénitentiaire : dans l'application du droit positif, la promotion et la protection des droits humains ;
- Pilotage et soutien à la politique de la justice : pour l'appui et l'accompagnement du programme ;
- Les Départements ministériels, le Parlement ;
- Les Autorités Administratives Indépendantes,
- Les Organisations de la Société Civile ;
- Les Partenaires au développement.

Pour le volet Analyse des inégalités :

Les partenaires de l'Observatoire des inégalités sont :

- la Direction Générale de la Statistique ;
- la Direction Générale de la Prospective ;
- le Haut-Commissariat Générale à la Planification ;
- la Direction Générale de la Lutte Contre la Pauvreté ;
- La DGEC ;
- La Direction Générale de la Promotion de la Femme et du genre ;
- La Direction Générale des Affaires Sociales ;
- La Direction Générale de la Protection Sociale ;
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie ;
- La Caisse Nationale de la Sécurité Sociale ;
- les départements des sciences économiques et sociales des universités et autres instituts de recherche ;
- les autres départements ministériels situés dans les principaux champs d'investigation des inégalités que sont les revenus, les patrimoines, l'éducation, la santé...

Le Directeur Général des Droits de l'Homme est le Responsable de ce programme

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Culture des Droits de l'Homme et Etudes des Inégalités est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action n°1 : Promotion des Droits de l'Homme	1	0	2	0		
Action n°2 : Protection des Droits de l'Homme		0		0		
Action n°3 : Suivi et évaluation des inégalités	1	0	2	0	1	
Total	2	0	4	0	1	

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme Culture des Droits de l'Homme et Etudes des Inégalités se compose de trois (3) actions :

- promotion des droits de l'homme ;
- protection des droits de l'homme ;
- suivi et évaluation des inégalités ;

ACTION N° 1 : Promotion des Droits de l'Homme

Cette action concourt à la promotion des droits humains en vulgarisant la connaissance des droits de l'Homme sur l'ensemble du territoire national. Les directions et /ou services mobilisés de cette action sont :

- Direction de la promotion et ses services ;
- Direction de la protection et ses services.

ACTION N° 2 : Protection des Droits de l'Homme

Cette action concourt à la protection des droits humains en veillant à l'harmonisation, à l'application et au respect des Droits de l'Homme.

Les directions et /ou les services mobilisés de cette action sont :

- Direction des relations internationales et ses services ;
- Centre de la documentation.

ACTION N° 3 : Suivi et évaluation des inégalités

Cette action a pour objet de rendre palpable l'ambition rappelée le 12 septembre 2023 lors du premier Conseil des Ministres du Gouvernement de la Transition, présidé par le Président du Comité Pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI), Chef de l'Etat, dans sa mission républicaine de répondre avec diligence aux aspirations des populations gabonaises. Ce, conformément à certaines dispositions de la Charte de la Transition du 4 Septembre 2023 et à celles de la Constitution du 26 mars 1991.

La réalisation de cette mission suppose des actions de coordination des politiques publiques sectorielles et le suivi de la mise en œuvre des actions et mécanismes mis en place par le Gouvernement de la Transition de manière à impulser les changements escomptés pour bâtir une société gabonaise fondée sur l'équité, le travail, le talent et le mérite personnel.

A ce titre, la présente action est mise en œuvre par la Direction Générale de l'Egalité des Chances (DGEC).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme Culture Droits de l'homme implique des actions de promotion et de protection des droits fondamentaux de la personne humaine, les droits, économiques et sociaux de tous les citoyens Gabonais. L'opérationnalisation de cette mission rend nécessaire l'élaboration d'une politique nationale des droits de l'Homme formalisant la stratégie Gouvernementale, correspondant à la nécessité pour le Gabon de disposer d'un cadre cohérent permettant de coordonner l'ensemble des actions qui visent la diffusion, la promotion, la protection et le renforcement du respect des droits humains. Ladite politique va se fonder sur les documents stratégiques nationaux déclinés dans le Plan National de Développement de la Transition (PNDT) 2024-2026.

La mise en œuvre de ce programme permettra ainsi aux usagers de disposer d'une meilleure connaissance de leurs droits et d'être mieux protégés d'une part et de permettre aux pouvoirs publics de mieux promouvoir les droits de l'Homme par l'élaboration des politiques publiques éclairées par des données statistiques issues des évaluations d'impact des actions publiques sur les cibles d'autre part.

Par ailleurs, la Direction Générale des Droits de l'Homme ne dispose que des services concentrés uniquement à Libreville avec cependant, plusieurs postes de responsabilité qui restent à pourvoir. A cela s'ajoute la vétusté, l'insuffisance des bureaux, d'équipements (mobilier, matériels informatiques et roulants) et de l'inexistence des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Cette organisation inachevée, des directions et de leurs services, perturbe fortement les activités du programme.

En ce qui concerne précisément le volet lutte contre les inégalités socioéconomiques, le pays est résolument engagé depuis le 30 août 2023, dans un processus de Transition Politique. Le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRL) qui vient d'élaborer dans ce sens le Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) couvrant la période 2024 - 2026. L'objectif visé est de traduire en acte la « Prospérité pour la Nation » voulue par Monsieur le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence, le Général de Brigade, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. L'opérationnalisation de cette vision passe par une priorisation des actions à fort impact sur le développement socioéconomique. Aussi, ledit plan retient comme orientation majeure, la réduction des inégalités de développement. Celui-ci vise à garantir aux Gabonais de toutes conditions plus d'accès aux ressources et aux opportunités diverses notamment les revenus, la protection sociale, l'emploi, l'éducation, la santé, la formation, l'eau potable, l'électricité, les transports etc.

Il convient toutefois de signaler que la prise en compte de l'équité dans les actions publiques en vue d'un bien-être collectif n'est pas récente. En effet, des actions d'envergure ont été initiées depuis plusieurs années par les différents Gouvernements. Les plus significatives sont, la Stratégie d'Investissement Humain du Gabon (SIHG) adoptée en 2013, la création de deux opérateurs dédiés à savoir, le Fonds National d'Actions Sociales (FNAS), pour les aides sociales conditionnelles et les Activités Génératrices de Revenus (AGR) au bénéfice des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) d'une part et l'institution de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS), pour l'assurance maladie élargie à tous les Gabonais, d'autre part.

Malgré ces multiples mécanismes mis en place pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des gabonais, les résultats restent mitigés et l'impact sur les cibles peu lisible, faute de données statistiques fines et actualisées.

Dans ce contexte de manque criard de données, précisément sur les inégalités et l'urgence d'atténuer la fracture sociale observée chez bon nombre de gabonais, le Gouvernement se dote de mécanismes novateurs pour mesurer l'impact de ses différentes actions au bénéfice des dites populations. La création de l'Observatoire des inégalités par le décret n°00112/PR/MEC du 4 avril 2017 procède de cette démarche.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Consolider l'Etat de droit et la gouvernance démocratique par le respect des Droits de l'Homme ;
- Enjeu 2 : Promouvoir le développement humain par la diffusion des Droits de l'Homme ;
- Enjeu 3 : Améliorer l'image et la notoriété du Gabon en matière des Droits de l'Homme au niveau régional et international.
- Enjeu 4 : Évaluer et rendre compte de l'avancement des actions du Gouvernement en matière de justice sociale ;
- Enjeu 4 : Accroître l'impact des politiques publiques sur les populations cibles en matière de justice sociale ;

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : DISPOSER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NATIONALE EN MATIÈRE DES DROITS HUMAINS D'ICI 2025.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré 50 % du plan d'action national.
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir noué deux (2) partenariats pluripartites.
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir réalisé deux actions prioritaires en faveur des Droits de l'Homme.

OBJECTIF N°2 : ÊTRE PARVENU A PROMOUVOIR LA CONNAISSANCE DES DROITS DE L'HOMME SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL D'ICI FIN 2025

- **Résultat attendu 1** : Avoir formé 10 organisations non gouvernementale.
- **Résultat attendu 2** : Avoir élaboré 20% des curricula de formation des écoles professionnelles.
- **Résultat attendu 3** : Avoir élaboré 20% des curricula de formation des écoles de l'enseignement secondaire.
- **Résultat attendu 4** : Avoir organisé 6 campagnes de sensibilisation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : RESPECTER LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX D'ICI FIN 2025

- **Résultat attendu 1** : Avoir mis en œuvre 30% du mécanisme national de prévention contre la torture
- **Résultat attendu 2** : Avoir mis en place 80% de la commission nationale pour l'éradication de l'apatridie

OBJECTIF N°4 : EVALUER ET SUIVRE L'EVOLUTION DES INEGALITES SOCIOECONOMIQUES AU GABON

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réaliser une étude sur l'état des lieux et Dynamique des inégalités au Gabon
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir Elaboré et valide les documents de stratégies de réduction des inégalités ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir mis en place du dispositif intersectoriels de suivi des indicateurs

OBJECTIFS N°5 : RENFORCER LES CAPACITES OPERATIONNELLES DE L'OBSERVATOIRE DES INEGALITES D'ICI A 2027

- **Résultat attendu 1** : Avoir doté les services de l'observatoire en mobilier de bureau, matériel informatique et matériel roulant
- **Résultat attendu 3** : Mise en place du dispositif intersectoriels de suivi des indicateurs (opérateur observatoire des inégalités)

PRESENTATION DETAILLEE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : DISPOSER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NATIONALE EN MATIÈRE DES DROITS HUMAINS D'ICI 2025.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré 50 % du plan d'action national.
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir noué deux (2) partenariats **pluripartites**.
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir réalisé deux actions prioritaires en faveur des Droits de l'Homme

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du plan d'action national	%	0	80	50	25	100
Nombre de Partenariats pluripartites noués	Nombre	2	2	2	2	6
Nombre d'actions prioritaires réalisées en faveur des Droits de l'Homme.	Nombre	0	N/A	2	2	4

Source des données : : La Direction Générale des Droits de l'Homme ; Direction Générale des Affaires Civile.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : : avoir élaboré 50 % du plan d'action national ;

- actualiser le document de compilation des recommandations de l'examen périodique universel et des organes des traités
- invitation des experts (3)
- établir une priorisation desdites recommandations par chaque département ministériel
- formaliser le plan d'action national
- animer un atelier national de validation du plan d'action national.

Résultat annuel attendu 2 : avoir noué deux (2) partenariats pluripartites ;

- Collaboration avec les organisations de la société civile (osc) ;
- développer les partenariats avec les associations et les ong ;
- assurer un suivi des activités des ong et associations partenaires

Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé deux actions prioritaires en faveur des Droits de l'Homme

- Identification des priorités sur la base des recommandations des mécanismes des Droits de l'Homme.
- Organisation des sessions.
- Impression du document final.

Précisions méthodologiques :

Mode de collecte : étude.

Indicateur 1 : mesure en pourcentage.

Indicateurs 2 et 3 : mesure en simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Programme Justice judiciaire et administrative : en matière d'application et de mise à niveau du droit positif ;
- Programme sécurité pénitentiaire : dans l'application du droit positif, la promotion et la protection des droits humains ;
- Programme pilotage et soutien à la politique de la justice : pour l'appui et l'accompagnement du programme ;

- les Départements ministériels ;
- le Parlement ;
- les Autorités Administratives Indépendantes,
- les Organisations de la Société Civile ;
- les Partenaires au développement.

OBJECTIF N°2 : ÊTRE PARVENU A PROMOUVOIR LA CONNAISSANCE DES DROITS DE L'HOMME SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL D'ICI FIN 2025.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat attendu 1** : Avoir formé 10 organisations non gouvernementale.
- **Résultat attendu 2** : Avoir élaboré 20% des curricula de formation des écoles professionnelles.
- **Résultat attendu 3** : Avoir élaboré 20% des curricula de formation des écoles de l'enseignement secondaire.
- **Résultat attendu 4** : Avoir organisé 6 campagnes de sensibilisation.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'organisations non gouvernementales formées	nombre	0	10	10	10	30
Avoir élaboré 20% des curricula de formation des écoles professionnelles	%	0	2	2	2	6
Pourcentage d'élaboration des curricula des écoles de l'enseignement secondaire.	%	0		20	50	100
Nombre de campagnes de sensibilisation	nombre	0	6	6	6	18

Source des données : : La Direction Générale des Droits de l'Homme ; Direction Générale des Affaires Civile.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat attendu 1 : Avoir formé 10 organisations non gouvernementale.

- Identifier les organisations de la société civile légalement reconnues ;
- Organiser des séminaires et ateliers de formation (campagnes de sensibilisation).

Résultat attendu 2 : Avoir élaboré 20% des curricula de formation des écoles militaires ;

- élaboration des curricula de formation sur les droits de l'homme ;
- Organisation d'une rencontre tripartite d'harmonisation du programme de formation ;
- élaboration du projet des curricula ;
- organisation d'un atelier de validation technique du projet ;
- transmission du projet pour adoption en conseil des ministres.

Résultat attendu 3 : Avoir élaboré 20% des curricula de formation des écoles pour les civils;

- élaboration des curricula de formation sur les droits de l'homme ;
- organisation d'une rencontre tripartite d'harmonisation du programme de formation ;
- élaboration du projet des curricula ;
- organisation d'un atelier de validation technique du projet ;
- transmission du projet pour adoption en conseil des ministres.
-

Résultat annuel attendu 4 : Avoir organisé 6 campagnes de sensibilisation.

- célébration de la journée nationale des droits de l'homme ;
- célébration de la journée de l'enfant africain ;
- organisation de 4 campagnes.

Précisions méthodologiques :

Mode de collecte : étude.

Indicateur 2 et 3 : mesure en pourcentage.

Indicateur 1 et 4 : simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

- Programme Justice judiciaire et administrative : en matière d'application et de mise à niveau du droit positif ;
- Programme sécurité pénitentiaire : dans l'application du droit positif, la promotion et la protection des droits humains ;
- Programme pilotage et soutien à la politique de la justice : pour l'appui et l'accompagnement du programme ;
- les Départements ministériels ;
- le Parlement ;
- les Autorités Administratives Indépendantes,
- les Organisations de la Société Civile ;
- les Partenaires au développement.

OBJECTIF N°3 : RESPECTER LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX D'ICI FIN 2025.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat attendu 1 : Avoir élaboré, validé et transmis 4 rapports nationaux, auprès des organes de Suivi.

Résultat attendu 2 : Avoir participé à 5 sessions statutaires de mécanismes des droits de l'homme.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de rapports nationaux élaborés, validés et transmis auprès des organes de Suivi	nombre	0	4	2	2	8
Nombre de participation du Gabon aux sessions statutaires des mécanismes des droits de l'homme	nombre	0	5	5	5	15

Source des données : La Direction Générale des Droits de l'Homme ; Direction Générale des Affaires Civile.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat attendu 1 : Avoir élaboré, validé et transmis 4 rapports nationaux, auprès des organes de Suivi

- collecter les informations auprès des parties prenantes
- élaborer les avants projets de rapports
- organiser des ateliers nationaux de validation des rapports
- transmettre les projets de rapports au conseil des ministres pour adoption
- transmettre les rapports aux organes conventionnels

Résultat attendu 2 : Avoir participé à 5 sessions statutaires de mécanismes des droits de l'homme

- Prendre part aux sessions des mécanismes des droits de l'homme

Précisions méthodologiques :

Mode de collecte : étude.

Indicateur : simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

- programme Justice judiciaire et administrative : en matière d'application et de mise à niveau du droit positif ;
- programme sécurité pénitentiaire : dans l'application du droit positif, la promotion et la protection des droits humains ;
- programme pilotage et soutien à la politique de la justice : pour l'appui et l'accompagnement du programme ;
- les Départements ministériels ;
- le Parlement ;
- les Autorités Administratives Indépendantes,
- les Organisations de la Société Civile ;
- les Partenaires au développement.

OBJECTIF N°4 : EVALUER ET SUIVRE L'EVOLUTION DES INEGALITES SOCIOECONOMIQUES AU GABON

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réaliser une étude sur l'état des lieux et Dynamique des inégalités au Gabon ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir Elaboré et valide les documents de stratégies de réduction des inégalités ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir mis en place 30% du dispositif intersectoriels de suivi des indicateurs
- **Résultat annuel attendu 4** :Avoir produit 1 bulletins thématiques

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Taux de mise en œuvre de l'étude sur l'état des lieux et Dynamique des inégalités au Gabon	%	15	30	100	N/A	100
Nombre de documents stratégiques produits	Nombre	N/A	N/A	1	1	1
Taux de mise en place du dispositif intersectoriel de suivi des indicateurs	%	N/A	N/A	30	70	100
Le nombre de bulletins thématiques produits	Nombre	N/A	N/A	1	1	2

Source des données : Direction Générale des Inégalités ;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : avoir réaliser une étude sur l'état des lieux et Dynamique des inégalités au Gabon ; Prendre contact avec deux experts ;

- Collecte des données ;
- organisation de l'atelier de validation du rapport d'analyse ;
- vulgarisation des résultats dans les 9 provinces ;
- réalisation d'un mini documentaire sur les itinéraires de vie ;
- état des lieux des inégalités des inégalités ;
- organisation de l'atelier national de validation du rapport sur l'état des lieux des inégalités (1er bulletin) ;
- production et diffusion du bulletin sur les inégalités au Gabon ;
- élaboration et validation du document de stratégies de réduction des inégalités ;
- recrutement du consultant ;
- réunion d'analyse et pré validation de la stratégie ;
- organisation de l'atelier de validation de la stratégie nationale de réduction des inégalités puis élaboration du cadre des résultats ;

Résultat annuel attendu 2 : Avoir Elaboré et valide les documents de stratégies de réduction des inégalités ;

- Réaliser une étude sur l'état des lieux et Dynamique des inégalités au Gabon ;
- Elaboration du draft du document de stratégie puis élaboration du cadre des résultats ;
- Collecte des données et analyse des données ;
- Organisation de l'atelier de validation de la stratégie nationale de réduction des inégalités et du cadre des résultats ;

- Atelier de validation du rapport d'analyse ;
- vulgarisation des résultats dans les 9 provinces ;
- Réalisation documentaire sur les itinéraires de vie.

Résultat annuel attendu 3 : avoir mis en place du dispositif intersectoriels de suivi des indicateurs

- Organisation des travaux d'élaboration du dispositif intersectoriel de suivi des indicateurs ;
- Organisation d'un atelier de Formation des points focaux sur la collecte des données ;
- Elaboration du projet de texte relatif à la plateforme intersectorielle de suivi des indicateurs ;
- Adoption en conseil des Ministres du cadre règlementaire de la plateforme de suivies des indicateurs

Résultat annuel attendu 4 : Production du bulletin thématique ;

- validation du format du bulletin périodique(thématique) et de la méthodologie ;
- Collecte des données relatives aux mesures et actions sectorielles (21 personnes) ;
- Production et diffusion du Bulletin sur les inégalités au Gabon (40 personnes) ;
- Impression du bulletin périodique (Imprimerie ST. Joseph)

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 et 3 :se mesure en pourcentage

Indicateur 2 et 4 : simple décompte

Contributions des opérateurs/partenaires :

- la Direction Générale de la Statistique ;
- la direction générale de la prospective ;
- le haut-commissariat général à la planification ;
- la direction générale de la lutte contre la pauvreté ;
- la DGEC ;
- la direction générale de la promotion de la femme et du genre ;
- la direction générale des affaires sociales ;
- la direction générale de la protection sociale ;
- la caisse nationale d'assurance maladie ;
- la caisse nationale de la sécurité sociale ;
- les départements des sciences économiques et sociales des universités et autres instituts de recherche ;
- les autres départements ministériels situés dans les principaux champs d'investigation des inégalités que sont les revenus, les patrimoines, l'éducation, la santé...

OBJECTIF N°5 : RENFORCER LES CAPACITES OPERATIONNELLES DE L'OBSERVATOIRE DES INEGALITES D'ICI A 2025.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir doté 80% des services de l'observatoire en mobilier de bureau, matériel informatique et matériel roulant

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Taux de services de l'observatoire doté en mobilier de bureau, matériel informatique et matériel roulant	%	N/A	N/A	80	100	

Source des données : Direction Générale des Inégalités ;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir doté 80% des services de l'observatoire en mobilier de bureau, matériel informatique et matériel roulant

- Organisation des appels d'offre.

Précisions méthodologiques :

L' Indicateur se mesure en pourcentage

Contributions des opérateurs/partenaires :

- la Direction Générale de la Statistique ;
- la direction générale de la prospective ;
- le haut-commissariat général à la planification ;
- la direction générale de la lutte contre la pauvreté ;
- la DGEC ;
- la direction générale de la promotion de la femme et du genre ;
- la direction générale des affaires sociales ;
- la direction générale de la protection sociale ;
- la caisse nationale d'assurance maladie ;
- la caisse nationale de la sécurité sociale ;
- les départements des sciences économiques et sociales des universités et autres instituts de recherche ;
- les autres départements ministériels situés dans les principaux champs d'investigation des inégalités que sont les revenus, les patrimoines, l'éducation, la santé...

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
19.689.1: Protection des droits de l'Homme	74 679 723	94 679 723	-	94 679 723	94 679 723	94 679 723	74 679 723	94 679 723	-	94 679 723	94 679 723	172 070 496
Titre 2. Dépenses de personnel	18 679 723	18 679 723	-	18 679 723	18 679 723	18 679 723	18 679 723	18 679 723	-	18 679 723	18 679 723	18 679 723
Titre 3. Dépenses de biens et services	56 000 000	76 000 000	-	76 000 000	76 000 000	76 000 000	56 000 000	76 000 000	-	76 000 000	76 000 000	76 000 000
19.689.2: Promotion des Droits de l'Homme	306 198 286	451 198 286	-	451 198 286	272 198 286	451 198 286	272 198 286	451 198 286	-	451 198 286	272 198 286	451 198 286
Titre 2. Dépenses de personnel	272 198 286	272 198 286	-	272 198 286	272 198 286	272 198 286	272 198 286	272 198 286	-	272 198 286	272 198 286	272 198 286
Titre 3. Dépenses de biens et services	34 000 000	179 000 000	-	179 000 000	-	179 000 000	-	179 000 000	-	179 000 000	-	179 000 000
19.689.3: Suivi et évaluation des inégalités		135 353 013	-	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013	135 353 013
Titre 2. Dépenses de personnel		37 962 240		37 962 240	37 962 240	37 962 240	37 962 240	37 962 240	37 962 240	37 962 240	37 962 240	37 962 240
Titre 3. Dépenses de biens et services		20 000 000		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement		77 390 773		77 390 773	77 390 773	77 390 773	77 390 773	77 390 773	77 390 773	77 390 773	77 390 773	77 390 773
Total pour le programme Culture des droits de l'Homme	380 878 009	681 231 022	-	681 231 022	502 231 022	681 231 022	404 840 249	681 231 022	57 962 240	681 231 022	502 231 022	681 231 022
Titre 2. Dépenses de personnel	290 878 009	328 840 249	-	328 840 249	328 840 249	328 840 249	328 840 249	328 840 249	37 962 240	328 840 249	328 840 249	328 840 249
Titre 3. Dépenses de biens et services	90 000 000	275 000 000	-	275 000 000	96 000 000	275 000 000	76 000 000	275 000 000	20 000 000	275 000 000	96 000 000	275 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	77 390 773	-	77 390 773	77 390 773	77 390 773	-	77 390 773	-	77 390 773	77 390 773	77 390 773

(4) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	31	31	0	0	0	31
Catégorie B	20	22	0	0	0	22
Catégorie C	3	3	0	0	0	3
Main d'œuvre non permanente	3	3	0	0	0	3
Total pour les emplois de l'administration	57	59		0	0	59

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur 1 : Observatoire des Inégalités			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	18	69	69
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	0	0	0
Total pour l'opérateur Observatoire des Inégalités	18	69	69
Total pour le programme	18	69	69

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Hors catégorie (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	31		31		0	
Catégorie B (s3)	22		22		0	
Catégorie C (s4)	3		3		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	3		3		0	
Emplois des opérateurs (u)	18		18		0	
Total pour le programme = s + t + u	77		77		0	

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants	
		LF 2025	
		AE	CP
Action 1 : Promotion des droits de l'Homme		76 000 000	76 000 000
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			
Titre 3 : Biens et services		76 000 000	76 000 000
Activité 1 : Coordination des activités de la Direction Générale		5 000 000	5 000 000
Activité 2 : Célébration des deux journées des Droits de l'Homme		5 000 000	5 000 000
Activité 3 : Deux campagnes de sensibilisation		6 000 000	6 000 000
Activité 4 : Participation du Gabon au Conseil des Droits de l'Homme		40 000 000	40 000 000
Activité 5 : La participation des membres du comité National à l'évaluation sur la convention contre les discriminations raciales		20 000 000	20 000 000
Action 2 : Protection des droits de l'homme		179 000 000	179 000 000
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)			
Titre 3 : Biens et services		179 000 000	179 000 000
Activité 1 : Coordination des activités de la Direction Générale		5 000 000	5 000 000
Activité 2 : Elaboration d'un plan d'action national des droits de l'Homme		3 000 000	3 000 000
Activité 3 : Elaboration des curricula de formation sur les Droits de l'Homme		1 000 000	1 000 000
Activité 4 : Suivi des activités de l'opérationnalisation des PAP		3 000 000	3 000 000
Activité 5 : élaboration de cinq (5) rapports nationaux sur la mise en œuvre de traités internationaux et régionaux des Droits de l'Homme ;		7 000 000	7 000 000
Activité 6 : Atelier de validation des rapports		5 000 000	5 000 000
Activité 7 : Participation aux sessions des droits de l'homme		10 000 000	10 000 000
Activité 4 : La participation des membres du comité National de rédaction des rapports sur les droits humains à l'évaluation du Gabon à Genève:		145 000 000	145 000 000
Action 3 : Maîtrise des inégalités		97 390 773	97 390 773
Titre 3 : Biens et services		20 000 000	20 000 000
Activité 1 : Coordination des activités de l'Observatoire		10 000 000	10 000 000
Activité 2 : Finalisation du cadre organique de l'Observatoire des inégalités		5 000 000	5 000 000
Activité 3 : Mise en service du site internet de l'Observatoire		1 000 000	1 000 000
Activité 4 : Mise en place du Programme National des Indicateurs		4 000 000	4 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement		77 390 773	77 390 773
Projet: Acquisition des équipements informatiques (DG Observatoire des Inégalités)		77 390 773	77 390 773
Total		352 390 773	352 390 773

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
19.689: Culture des droits de l'Homme et Eludes des Inégalités	A1 : Droits de l'homme	A1 K1 : Protection et promotion des droits de l'homme	0000	Direction de la Promotion des Droits de l'Homme
			0000	Service de la Promotion et de la Vulgarisation
			0000	Service des Relations avec des Associations et ONG
			0000	Direction de la Protection des Droits de l'Homme
			0000	Service de la Protection des Droits du Citoyens et Libertés Informatiques et Bioéthiques
			0000	Service des Enquêtes et Statistique
			0000	Service de la Protection des Personnes Vulnérables
		A1 K2 : Relations internationales et documentation des droits de l'homme	0000	Direction des Relations internationales et documentation des droits de l'homme
			0000	Service de la Coopération
			0000	Service de la Législation
	A2 : Opérateur L'Observatoire	A1 K2 : Suivi et évaluation des inégalités	0000	Centre de Documentation des droits de l'homme
			4871	Direction Générale de l'observatoire des Inégalités